Vol 13 # 08 • Du 28 Août au 3 Septembre 2019 | Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

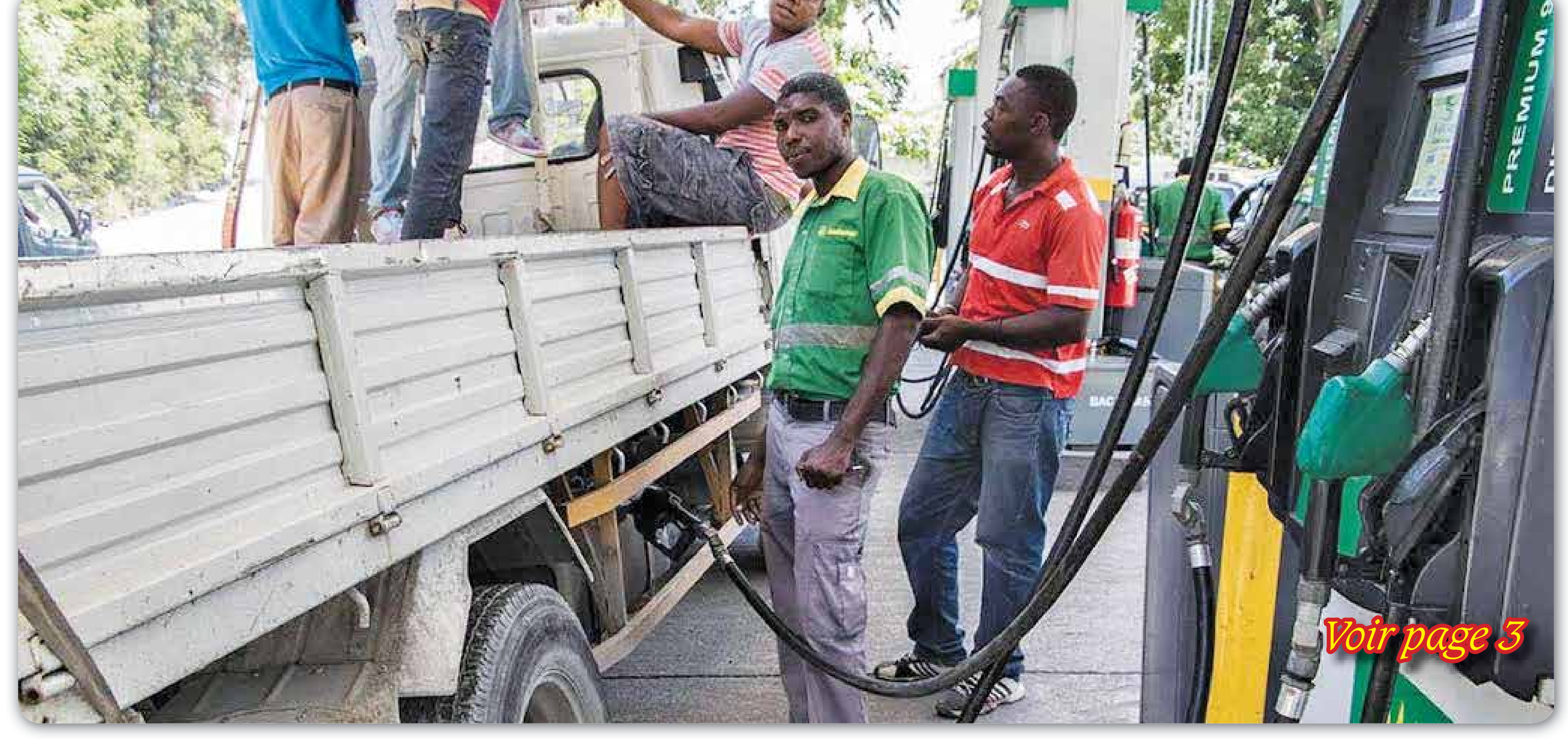
HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 | Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

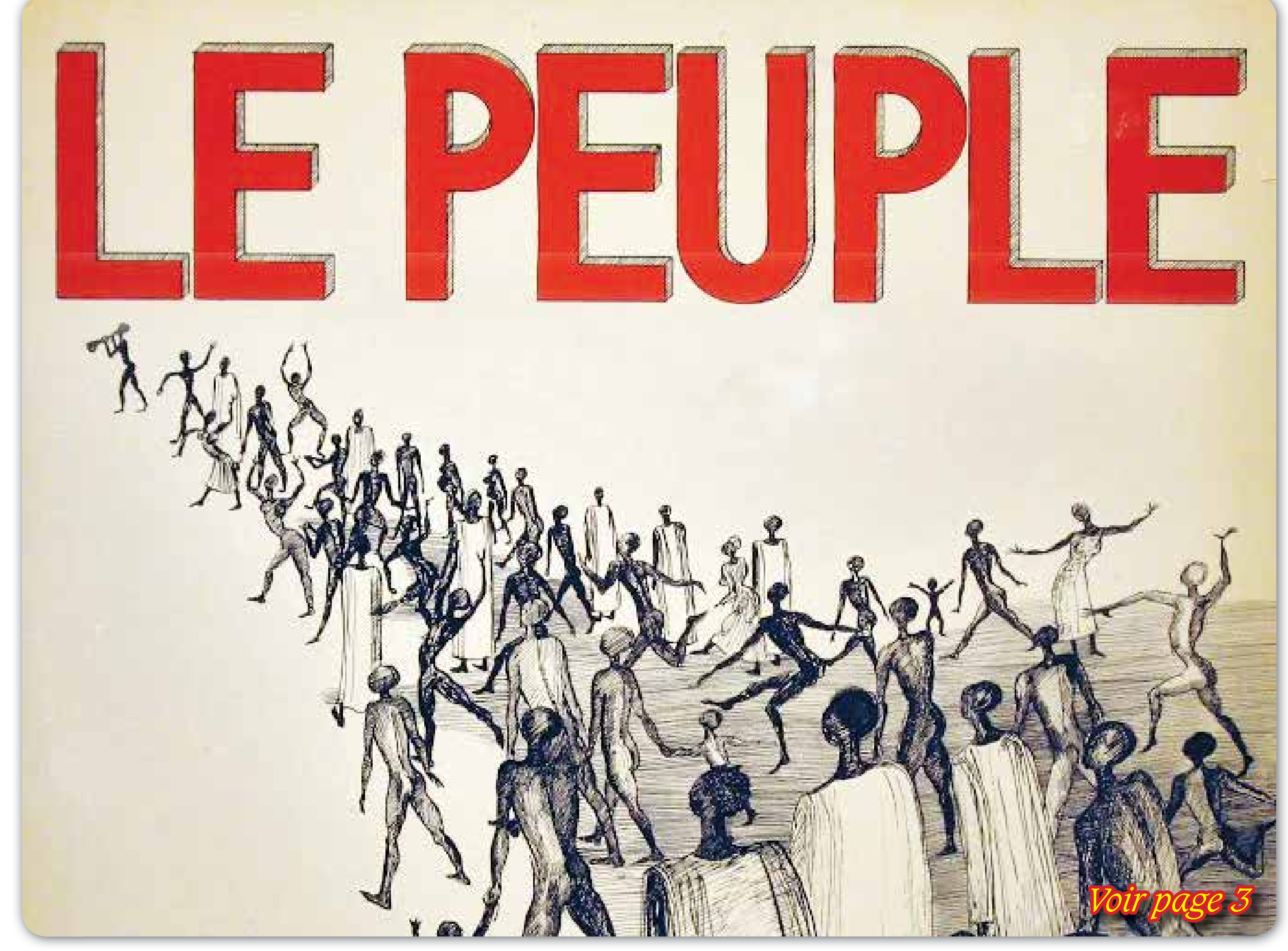


HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT



Le rationnement provoque déjà une hausse des prix du galon de gazoline sur le marché noir et de nombreux citoyens avec un récipient en main marchent dans les rues en quête de carburant

LE PEUPLE POUR LA RÉVOLUTION



Il est clair que toutes ces propositions sont pour la continuité et ne reflètent guère les aspirations du peuple à un changement fondamental. Ce peuple qui le 6, 7 et 8 Juillet de l'année dernière avait lui-même explicitement démontré à quelle lutte, il s'attendait









1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Combattons le Capitalisme et son incompétence!

Par Berthony Dupont

L'ordre du jour est la lutte idéologique qui se fait autour de la crise la plus explosive que traverse le pays où le conflit de classe a atteint son paroxysme. Chacun propose sa solution de sortie de crise ; gouvernement de transition, un tas de palabres, sans fondement et aucun d'entre eux n'a choisi de diagnostiquer le mal pour essayer avant tout d'identifier l'ennemi principal du peuple haïtien.

C'est une stratégie calculée, un choix politique des uns et des autres politiciens pour ne pas antagoniser l'opinion populaire contre le laboratoire qui leur indique quelle voie à suivre.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, n'en déplaise à quiconque, qu'il s'agit bien de lutte des classes. La lutte entre deux projets sociaux antagoniques: d'un côté, les intérêts de la classe capitaliste qui dicte sa loi au gouvernement haïtien ; et de l'autre, les intérêts des prolétaires, également appelés la classe des travailleurs ou des exploités. Parmi les travailleurs exploités, les paysans pauvres sont les seuls à ne pouvoir même pas obtenir la reconnaissance, la solidarité et la défense des structures syndicales.

En un sens, rien de ce qui se passe n'obéit au hasard. Ce n'est pas sans raison que les différentes propositions n'ont pas accordé une priorité primordiale à la lutte organisée contre le système, puisque tous ces politiciens se reconnaissent dans le projet d'exploitation de l'homme par l'homme que véhicule le capitalisme. Ainsi, au lieu de combattre le mal à sa racine, ils s'adonnent plutôt à des palliatifs, des machinations et manœuvres pour chercher à enterrer la réalité dans des discours creux et des déclarations conjoncturelles de circonstance. Toutes leurs luttes ne seraient que pour obliger les exploités à se soumettre davantage et se plier aux desiderata des puissances occidentales.

La lutte des classes ! Voilà l'aspect qu'ils refusent d'aborder pour organiser les masses de façon à combattre le système capitaliste et ses tentacules d'incompétence, sachant que le rôle d'une organisation révolutionnaire est de donner aux masses, en particulier aux ouvriers et aux paysans, une orientation de classe leur permettant d'aborder les différentes étapes de la lutte.

Si les masses ne sont pas organisées contre leur adversaire, ce n'est pas la faute des masses. Au contraire, la faute revient à ceux qui se déclarent avant-gardiste, ces petits bourgeois qui n'ont jamais dégagé aucune technique d'approche pour se fondre dans les masses. Ils restent tout bonnement sur leur piédestal, pensant que cela est suffisant. Beaucoup d'entre eux ont même pensé qu'ils ont déjà trop fait, pas précisément pour fonctionner aux cotés du peuple mais tout simplemnt pour se faire accepter ex-cathedra.

Nul, se réclamant du mouvement révolutionnaire, ne peut se dérober à l'impérieux devoir d'encadrer, d'accompagner les masses et de s'identifier à leurs aspirations, vu qu'elles sont les éléments de classe essentiels pour un changement radical dans un pays où sévissent l'injustice, la faim et la corruption.

Le véritable rôle de l'État haïtien et du système capitaliste qui le soutient reste nettement l'incompétence, la violence et le mépris envers la population. Nous ne pouvons pas nous laisser noyer dans l'équivoque et l'ambigüité, laissant le champ libre à Réginald Boulos, Charles-Henry Baker, Chavannes Jean-Baptiste et tant d'autres sur l'échiquier politique. Voilà pourquoi, ces divers partenaires des capitalistes s'orientent tous vers le dialogue national puisqu'ils sont appelés à coopérer pour étouffer la volonté de la lutte du peuple.

Ces laquais et agents sournois de l'impérialisme doivent-être constamment et vaillamment dénoncés et combattus par les forces authentiques populaires, révolutionnaires et anti-impérialistes. Les prolétaires misérables paysans et travailleurs victimes du système d'exploitation ne sauraient en aucune circonstance être les zélés fanatiques ou bourreaux du système qui les opprime.

Notre rôle est d'accompagner les masses prolétariennes pour infliger au gouvernement, valet des puissances capitalistes la défaite qu'il mérite, à savoir prendre le pouvoir avec les masses et pour les masses.

Le peuple pour la révolution !

Par Isabelle L. Papillon

Outre le rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP) qui le 22 novembre 2018 avait proposé un document de sortie de crise, il y a eu, à peu près à la même époque, le Journaliste Valéry Numa à faire aussi des propositions dans le même sens, le 23 novembre 2018. Il a été suivi par L'Observatoire de la jeunesse puis l'homme de la troisième voie, Reginald Boulos qui en se jetant du navire en eau du PHTK avait dès le 20 février 2019 proposé une autre sortie de crise en trois points.

Puis, ce fut le tour du secteur démocratique et populaire d'André Michel, Schiller Louidor, Majorie Michel et des quatre sénateurs Antonio Cheramy, Nènèl Cassy, Evaliere Beauplan et Ricard Pierre le vendredi 21 juin 2019 qui lança la dénommée « Alternative Consensuelle pour la Refondation d'Haïti » de façon à remplacer Jovenel Moise.

Leur proposition a été approuvée et supportée par les Forces organisations progressistes (FOP) de Moise Jean-Charles, du Mouvement Patriotique de l'Opposition Démocratique, (MOPOD), de Jean André Victor et de Serge Jean-Louis sans oublier le Konbit du professeur Josué Mérilien et Guy Numa.

Cette proposition par la suite allait être tout bonnement rejetée par les petro challengers qui voulaient se démarquer de la politique opportuniste des politiciens véreux.

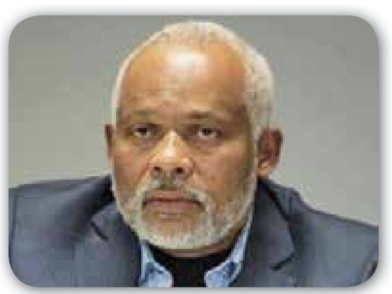
Quelques semaines plus tard, un courant du Forum Economique de Frantz Bernard Craan, flanqués de Gédéon Jean, René Momplaisir et Jean Bonal Fatal offre « Un cadre d'échange pour une sortie de crise » sans oublier qu'un certain Parti Républicain Haïtien avait lui aussi proposé sa solution de sortie de crise.



Les quatre sénateurs du secteur démocratique et populaire



Des membres de l'opposition du secteur démocratique populaire



Eric Jean-Baptiste du RDNP



Valery Numa



L'homme de la 3ème voie Réginald Boulos



Mathias Pierre



Chavannes Jean-Baptiste

Des organisations de femme ou de partis politiques se réclamant de la gauche y compris la « Platfòm peyizan 4G kontre » ont proposé leur solution « Mache kontre pou yon solisyon Ayisyen natif natal » qui ne voit pas plus loin que les autres qu'un pouvoir de transition dans un quelconque dialogue national pour la stabilité du pays, pour relancer l'économie, soulager le peuple de la misère, du chômage de la faim, rétablir un environnement sécuritaire dans le pays de sorte que tout le monde vive en paix en exerçant leurs droits civils et politiques. Faire le procès de PetroCaribe et automatiquement la corruption et l'impunité prendront fins. Faire des réformes dans la Constitution, dans le système électoral et dans l'administration publique et la justice. Et de bonnes négociations avec les forces économiques et politiques Internationales pour sortir Haïti de la tutelle étrangère.

Les propositions continuent à pleuvoir et les dernières en date sont celles de Matthias Pierre, de l'ancien sénateur Steven Benoit qui rêve d'un pouvoir parallèle à la Convergence démocratique quand Gérard Gourgue avait prêté serment au local de l'OPL à Pont-Morin, une sorte de photocopie du mercenaire Juan Guaido au Venezuela, procédé qui avait déjà été proposé par Jean André Victor de la FOP.

Quant à la « Platfòm peyizan 4G kontre » regroupant le Mouvement paysan de Papaye (Mpp),

suite à la page(8)

Hausse des prix du carburant





Les mouvements de revendications populaires des 6, 7, 8 juillet de l'année dernière suite à l'augmentation du prix de l'essence.



La compagnie Total n'a reçu du gouvernement que 30% de ses arriérés liés à la subvention de l'essence.

Par Marie Laurette Numa

Le rationnement de l'essence se fait de plus en plus sentir dans le pays surtout dans la zone métropolitaine, les automobilistes et autres consommateurs, constatent une certaine rareté de carburants, puisque l'Etat capitaliste haïtien sous la dominance des puissances tutrices ne peut plus payer ses dettes aux compagnies pétrolières. La compagnie Total n'a reçu du gouvernement que 30% de ses arriérés liés à la subvention de l'essence.

Les autorités concernées, particulièrement le président Jovenel Moise, n'envisagent pas pour le moment une hausse des prix de l'essence à la pompe pour ne pas provoquer la colère populaire d'autant que la présidence ne tient pas, jusqu'ici du moins, à revivre les mouvements de revendications populaires des 6, 7, 8 juillet de l'année dernière suite à l'augmentation du prix de l'essence.

Pourtant, le rationnement provoque déjà une hausse des prix du galon de gazoline sur le marché noir et de nombreux citoyens avec un récipient en main marchent dans les rues en quête de carburant. Qui pis est, les tarifs de plusieurs circuits du transport en commun ont déjà augmenté.

Des syndicalistes du secteur du transport annoncent que si dans les prochains jours cette situation demeure, de grandes manifestations contre le gouvernement pourraient être entreprises par les chauffeurs.

Cette nouvelle rareté d'essence a obligé certaines stations à fermer leurs portes et si par hasard, une pompe essaie de vendre ce qui lui reste d'essence, elle est submergée par des gens venus s'approvisionner ; et cela s'accompagne non seulement d'un embouteillage sans pareil mais aussi de vacarme et de début de protestation, de files de véhicules et de motocyclettes qui font la queue chacun se battant pour avoir sa part de carburant.

Personne ne sait ce qui pourrait arriver dans les prochains jours puisque le climat de tension commence à s'amplifier, et il est déjà plus que certain : avec l'ouverture prochaine des classes, l'administration bicéphale de Jovenel Moise/Lapin/William aura du pain sur la planche.

Il faudra sans doute embaucher des tas de boulangers…

SEMJSP/Formation : Procédures Légales de Réintégration suite à une Cessation Arbitraire

Par J. Fatal Piard

Nous dédions cet article à la mémoire du camarade Carlo Napoléon qui vient juste de faire la traversée vers l'Orient infini au moment où nous rédigeons ces lignes. Le camarade Napoléon jusqu'à sa disparition physique fut président de la Coordination Syndicale Haïtienne (CSH) et aussi Vice président du Parti des Travailleurs Révolutionnaires pour l'Intégration des Masses (PATRIM). Que le bateau Imamou retourne avec lui dans le pays d'Alada pour continuer sa vie en paix.

A l'initiative du Syndicat des Employés du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (SEMJSP), viennent de se dérouler les 12 et 13 août dernier deux journées de formation à l'intention des membres de plusieurs syndicats de la fonction publique. A l'auditorium du Lycée Pétion en contrebas du quartier du Bel-Air en plein cœur de la capitale haïtienne, se sont réunis les nombreux/ses participants/es pour assister à ces séances de formations importantes dans le cadre de la défense de leurs droits inaliénables oh combien de fois bafoués par les autorités administratives tout aussi iniques que cyniques. « Procédures légales et Syndicales de Réintégration suite à une Cessation Arbitraire ». Telle est la thématique principale autour de laquelle allaient se dérouler les débats. En effet au jour suscité autour de 10,30 heures, pour faire suite à ses propos de bienvenue, Me. Muriame Alexis introduit Monsieur Lidieu Petit-Frère qui officie au titre de Président ai dudit Syndicat. Pour sa part, l'intervenant encourage tous les employés ainsi que les fonctionnaires publics à contraindre les autorités étatiques à respecter leurs droits.

« Personne ici présent n'est sans savoir que les abus de pouvoir font partie intégrante de ce système inique fondé essentiellement sur l'injustice, l'oppression et la discrimination proche de la tyrannie. Cette situation qui désenchante tellement constitue un terrain propice au phénomène de corruption généralisée qui gangrène toutes les sociétés capitalistes indistinctement et fort malheureusement la nôtre d'une façon toute particulière ».

En ces thèmes, le président sortant, actuel conseiller du SEMJSP, Monsieur Raymond Davius, s'est exprimé en guise de propos d'ouverture. Le syndicaliste a poursuivi pour faire savoir qu'autrefois chaque changement de gouvernement entraine automatiquement des révocations tout aussi arbitraires qu'illégales selon leur logique illogique du retire-toi que je m'y mette. Wetire pye w ban m met pa m. Depi yon minis monte tansyon tout anplwaye ministè yo monte tou.

Selon l'intervenant, sous le premier mandat du Président René Garcia Préval le Programme de Départ Volontaire (imposé), mis en application pour plaire aux usuriers internationaux, a donné libre cours à cette pratique injuste, arbitraire et anti peuple sous la dictée du FMI. Cependant depuis près d'une décennie des mal élus procèdent en personne à des révocations arbitraires de cadres et de techniciens dans la fonction publique pour les remplacer par leurs sbires, leurs tatawèl, bizawèl, komokyèl, matchòpwèl, ti Nana ak ti Nono sans lecture ni écriture par-dessus le marché. « Le SEMJSP dénonce avec la dernière rigueur ces parlementaires Lwijanboje, qui, ayant acheté leur poste à coup de magouilles inimaginables sur fonds de violences sanguines de liasses de pétros et de narcos dollars tout puants de corruption, profitent de leur influence pour se métamorphoser en Agence d'Emploi pour d'illustres nullités. Il s'agit pour nous à travers cette formation de doter les agents de la Fonction Publique d'outils légaux leur permettant de se défendre aux regards de la loi, en cas de révocation illégale de la part de ceux qui confondent leur rôle d'honorables législateurs avec celui de vulgaires courtiers grassement monnayés,», a dénoncé l'intervenant.





Le Substitut Commissaire Frantz Poteau en siège

« Procédures Légales et Syndicales de Réintégration suite à une Cessation Arbitraire », cette thématique, divisée en plusieurs sous-thèmes, a facilité leur assimilation par les bénéficiaires. Les deux secteurs d'activités nationale, cadre théorique et conceptuel. C'est quoi la fonction publique ? C'est quoi l'administration publique ? Comment les intégrer ? Comment est exercé le suivi administratif de l'employé ? Structure de l'administration et de la fonction publique. Compétence disciplinaire de l'autorité administrative. Le recours contre des mesures illégales et arbitraires. Cas d'espèce. « Dans la plupart des cas les victimes d'abus et de révocations arbitraires n'osent même pas porter plainte par devant les instances concernées arguant qu'elles seraient d'office perdantes partant du fait que selon elles pòt an bwa pa konn goumem ak pòt an fè. Ces deux journées de formation permettront aux participants/es d'être informés/es de l'ensemble des procédures à suivre ainsi que des outils légaux pour mieux se défendre face à l'arbitraire et mettre en déroute leurs auteurs».

C'est ce que nous a confié en toute exclusivité Me. Frantz Poteau, Magistrat, Substitut Commissaire du Gouvernement près de la Cour d'Appel de Port-au-Prince et aussi Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit. Maitrisant fort bien ce domaine, l'unique animateur a su trouver les thèmes convenables pour s'adresser aux bénéficiaires dans un langage clair et précis. Et, pour consolider la partie théorique, des cas d'espèce ont été mis à l'étude pratique. Outre les faits analysés, au regard du décret sur la fonction publique paru en juillet 2005, un recours gracieux des cas a aussi été rédigé dans chaque atelier.

Les secteurs en question : Public et Privé. Titres des parties : Travailleurs salariés, patrons et employeurs. Fonctionnaire et l'Etat à travers un représentant, Contractuel et l'Etat à travers un représentant. Sources de conflits et intérêts, discipline/arbitraire. Les juridictions compétentes pour traiter les conflits : Le Tribunal Spécial du Travail, pour le privé, la CSC/CA et le TPI pour l'administration et la fonction publique.

Réactions et complaintes

Juste après avoir reçu leur certificat, certains/es participants/es ont fait part de leur satisfaction et ont présenté leurs compliments aux responsables du SEMJSP qui ont pensé à leur doter de ces connaissances qui leur seront salutaires. Ce fut aussi l'occasion propice pour des membres du pouvoir judiciaire de dénoncer publiquement les abus dont ils/elles sont victimes de la part de certains élus locaux en sus du fait de ne pas recevoir un salaire proportionnel par rapport au travail fourni. « Nous devons déplorer le fait que certaines sections communales telles Balan à la Plaine du Nord et à Joli Trou à la Grande Rivière du Nord ne sont dotées de structures adéquates les habilitant à fournir des actes de naissance aux nouveaux nés ». Ainsi s'est plaint le président du Syndicat des Officiers d'Etat Civil (SYNOEC), le Magistrat Jean Louis Philocles qui menace de rentrer en grève si leurs revendications ne sont pas satisfaites. « Je veux dénoncer un acte arbitraire de révocation illégale en date du 15 mai 2019 après 20 ans de service de la part du sénateur du Centre Wilfrid Gélin pendant que j'étais en congé en terre étrangère et dont la lettre fut signée par Michel Lapin pourtant premier ministre démissionnaire », s'est plainte madame Irlande Lapaix officier d'Etat Civil de Lascahobas en marge de ces deux journées de formation.

La danse macabre

(Kadejak et massacres indiscriminés, dernier recours des pillageurs)

Par André Charlier

Comme toute classe sociale, l'oligarchie Haïtienne (improprement appelée *bourgeoisie)* a ses habitudes. En particulier, en ce qui concerne l'usage de la violence.

L'on se rappelle certainement que Goebbels, le Grand Sorcier de la propagande Nazie, avait dit un jour: *Quand j'entends parler de culture, je sors mon revolver.* L'oligarchie de chez nous, elle, pourrait avoir pour devise: *Quand j'entends parler de démocratie, je sors ma mitraillette.* Ce qui n'est pas différent du diagnostic de l'un de nos bons évêques, vers la fin du règne de Bonbonflé: *Lè pèp la mande manje, yo fè l manje bal…*

Et ce n'est pas nouveau: lorsqu'en Juin 1957, il fallut propulser l'abomination de la désolation, je veux dire François Duvalier (que Satan l'ait en sa pas très sainte garde *pou tout tan k ap gen tan!)* sur la traditionnelle *chèz boure,* l'armée de l'ancien séminariste Antonio *Thompson* Kébreau monta au Bel-Air, et y appliqua les règles multi-millénaires du nettoyage par le vide: *on massacre tout le monde, chiens, chats, et rats compris, et on appelle ça la paix.* Naturellement, après cette brillante opération militaire (contre des enfants, des femmes et des hommes aux deux mains vides, faut-il préciser…) Duvalier fut élu président au cours d'élections "libres et démocratiques", selon le Département d'Etat U.S. Heureusement, certains Américains ont une conception un peu plus sophistiquée de la Liberté et de la Démocratie…

Plus près de nous, lorsque le mouvement populaire et démocratique menaça de renverser le pouvoir oligarchique *(Rache manyòk nou, bay tè a blanch!)* l'armée des chats bottés Namphy et Régala fit pareil: elle massacra, viola et incendia *an gran jan,* C'est à cette occasion que Régala déclara: *Jan yo vini a, konsa na resevwa yo!* En clair: si vous venez réclamer vos droits, nous vous recevrons à la mitraillette.


Régala et Namphy

Raoul Cédras fils, le sanguinaire général Jérémien, ne fit pas autre chose, lorsque sa classe lui commanda de chasser du pouvoir le gouvernement *Lavalas*, et d'en assassiner le Président, *Ti Pè a…* Pour avoir pataugé dans le sang de ses concitoyens, il s'enrichit de 40 millions de dollars verts, courtoisie du Bord-de-Mer. Il y a des Cours Martiales qui se perdent…

Lorsque l'oligarchie se sent vraiment menacée dans ses dollars, ses châteaux et tous ses privilèges volés, ***elle ne parle plus: elle tire.***

You moun ki pa konn sa, l ap mache ak kadav li anba bral.

Actuellement, en cette fin du mois d'Août 2019, il y a, dans notre pays, une situation que l'on qualifie couramment d'*insécurité.*

Pour moi, ce terme n'est pas exact. Il ne s'agit pas de simple insécurité, de simple banditisme.

*Sous nos yeux, au vu et au su du monde entier, le Peuple haïtien est victime d'**une campagne de terreur.***

Des groupes armés, agissant de concert, sous les ordres, selon des sources fiables, de Joseph Michel Martelly dit Sweet Micky (un homme dont la charmante habitude est de se produire sur la scène en pantalette, et en éructant des obscénités à mettre mal à l'aise tout cochon qui se respecte) et de Jovenel Moïse, qui, contre toute évidence, se prétend Président de notre pays (s'il l'était, il aurait certainement fait depuis longtemps ramasser les montagnes de fatras qui empuantissent sa propre capitale!). Utilisant des jeunes dévoyés, ou pervertis par la nécessité absolue de manger au moins une fois de temps en temps, ces truands vestés-cravatés, qui leur ont distribué des armes, tuent, violent et pillent à qui mieux-mieux, sous l'œil complice des Hautes Instances Internationales… qui volent particulièrement bas en l'occasion!

Il s'agit de nous imposer une nouvelle dictature terroriste sur le modèle de celle de Papa Doc. C'est de cela qu'il est question, *et de cela seulement.* C'est ce que cherchent l'oligarchie, ses chiens de garde et ses tuteurs internationaux depuis le 7 février 1986. *Et leur outil est, comme toujours, la terreur.*

Le peuple Haïtien ne peut compter que sur lui-même. Personne ne viendra l'extraire de cet Enfer. Sa mobilisation massive, prolongée et résolue est sa seule chance de salut.

Comme disait le Che: *Jusqu'à la Victoire, toujours…*

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions de Ministère Publique accueille le requérant dans son action. Au fond déclare fondée ladite demande ; Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Robert NOEL d'avec son épouse la dame Alerte BELANCE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Mirebalais de transcrire sur les registres à ce destine le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers si le cas y échet ; Commet l'huissier Willy GUERRIER de ce siège pour la signification du présent jugement ; Compense les dépens en raison de la qualité des parties en cause.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Sorel DUMORNAY Doyen du Tribunal de première instance de Mirebalais à l'audience publique du vingt-six Février deux mille dix-neuf, en présence de Me. Jean Thomas LANS Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Emmanuel Valentin DESTATS, Greffier de siège.
Il est ordonné …………………. Etc
Me. DUROSEAU Dianina, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience Trente (30) Octobre deux mille dix-huit (2018), pour le profit, déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce du sieur Cliff Félix d'avec son épouse née Gerthy Saint Plice, pour abandon du toit conjugal. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destines ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêt envers les tiers ; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce Tribunal pour la signification du présent jugement ; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Marideline PAUL, juge en audience civile ordinaire et publique du Treize (13) Novembre deux mille dix-huit (2018), en présence de Me. Kinsly Benjamin, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Emmanuel DESIR greffier du siège.
Il est ordonne ………………. Etc
En foi de quoi …………….. etc

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du ministère public, représenté par Me. Yves Gertha Zephir, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort maintient le défaut prononcé à l'audience du vingt-cinq (25) Février 2019 ; pour le profit ordonne le partage de la succession de feu René Remy, représenté par Eronne Augustave, Félicien Bauchamp et Marcel Félicien ; la succession est composée de 16 carreaux de terre situés sur l'habitation "Nan Buisson" relevant de la Commune de Miragoane ayant pour tenants et pour aboutissant au Nord la mer, à l'Est par les Héritiers Merr Pierre, au Sud par Pierre Diplissy qui de droit et les héritiers Esteril JJ et à l'Ouest par Cledanor Volcy, Augel Volcy et Simon Augustave. L'Arpenteur Vilsaint comme expert prêtera serment avant de visiter les lieux pour dire s'ils sont partageables en nature, sinon poser le lotissement le plus avantageux dans l'intérêt des parties. Commet en outre le Notaire Dorvilier Poulard de la juridiction de Miragoane pour les opérations de compte de liquidation. Commet enfin l'huissier Henry Claude Toussaint immatriculé au greffe du Tribunal de première instance de Miragoane pour la signification de la présente décision.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Marideline PAUL Juge en présence de Me. Yves Gertha Zephir, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort assisté de Me. Emmanuel DESIR. Av. greffier du siège, en audience ordinaire, civile et publique de ce jour Six (6) Mai deux mille dix-neuf (2019), An 216ème de l'Indépendance.
Il est ordonné ……………… etc
En foi de quoi …………….. etc.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions conforme du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience du douze (12) Juin deux mille dix-huit pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce du sieur Josué Luma LORADIN d'avec son épouse née Charline PIERRE, pour incompatibilité de caractères. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce Tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Marideline PAUL, juge en audience civile, ordinaire et publique du dix-neuf (19) Juin deux mille dix-huit (2018) en présence de Me. Kinsly Benjamin, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier le sieur Emmanuel DESIR.
Il est ordonné ……………… etc
En foi de quoi ……………… etc

Chapoba pou 90 zan nesans Jean-Paul Sartre (1905–1995): Esè sou yon entwodiksyon kreyòl zèv li ak zèv Simone de Beauvoir

Tontongi

Lè yon jèn tifi etidyan blanch te aproche Malcolm X e mande li ki sa li ka fè pou l ede koz pèp nwa ameriken an, misye te reponn li li ta preferab pou etidyan an ale nan «milye blan yo» pou li ede chanje sistèm enjistis ke blan yo tabli a.

Presèp dizon sila a pa gen ankenn moun ki pi aplike li ke Jean-Paul Sartre ak Simone de Beauvoir, yon kouplay de de nan pi gran filozòf Lafrans akouche depi tout listwa li. Sa Malcolm X te vle di nan parabòl sa a se: se pa patènalism ak charite kretyen k'ap kapab demantibile sistèm opresyon ki ekziste a; sa ap rive sèlman lè klas ak pèp domine yo yomenm òganize pou yo goumen e chanje sitiyasyon an, epitou lè moun ak sektè pwogresis ki sòti nan milye sa yo yomenm pran konsyans e goumen pou chanje pwòp sistèm ke yomenm tou ka privilejye andann lan.


Jean-Paul Sartre


Simone de Beauvoir

Jean-Paul Sartre (1905–1980) te yon loraj kale depi li te toupiti. Misye te gen sèlman douz zan lè li te ekri premye liv li, de ti roman, Pour un Papillon, Le Marchand de braises, kote li dekri (e kritike antreliy) milye sosyal e familyal li t'ap viv la. An 1943, nan tyouboum peryòd fachis e Dezyèm gè mondyal nan Ewòp, Sartre pibliye yon trete filozofik, L'Être et le Néant, ki rejte tout ide otorite, tout sistèm alyenasyon ak dominasyon, e tout baryè, estrikti sosyal, politik e entelektyèl ki ekziste pou anpeche moun «viv libète yo». Liv la te fè yon pakèt bri nan lemond e li vin pwopaje mouvman filozofik yo rele «Ekzistansyalism» la.

Tèz fondamantal ekzistansyalism la se deklarasyon li ke «ekzistans presede (vin anvan) esans»; yon pozisyon ki ranvèse radikalman kwayans filozofik tradisyonèl la depi tan Platon (427–347 anvan tan Jezikri) ki te toujou mete «esans», sètadi yon swadizan karaktè ideyal, predetèmine, pèmanan, nati moun, ki kòmkwa kondisyone definitivman kondwit lavi yo. Sartre pat dakò ak tèz sa a, li refite li pou l deklare ke okontrè ekzistans, sètadi kondisyon pratik moun ap viv, vin anvan esans yo, otreman di, kondisyon pratik lavi yon moun vin anvan sipozisyon karaktè ideyal, predetèmine nati moun lan. Pozisyon filozofik sa a te deja mete misye nan prèske menm dyeksyon avèk Karl Marx, ki li te di filozòf yo te pase twòp tan ap divage sou «esans» mond la: li lè pou yo chanje li!

Sartre itilize (e metrize) plizyè fòm, medyòm e disiplin entelektyèl pou li pwopaje zèv li: roman, teyat, kritik literè, biografi literè, otobiografi, esè (etid) politik, jounalism, filozofi, elatriye. E misye te maton e konesè nan tout nan yo. Paekzanp, byenke plis moun te konnen misye akoz pyès teyat li (pami yo Les Mains sales, Le Diable et le Bon Dieu, Les Séquestrés d'Altona) e zèv politiko-filozofik li (L'Être et le Néant, Critique de la Raison Dialectique, Les Situations, elatriye), misye te resevwa Pri Nobèl la an 1964 pou zèv literati li yo, patikilyèman pou roman La Nausée, Les Chemins de la liberté, e pou sitou Les Mots, yon otobiografi ki sèlman kouvri douz premye ane lavi Sartre, e ke tout moun konsidere kou yon chef d'oeuvre, yon chelèn literè klasik. Li deklare nan liv sa a ke li te deside pou l pa kwè nan Bondye ak relijyon depi lè li te toupiti: Granmè li ak granpè l konn pase tout tan yo sou tab dine lakay yo ap fè diskisyon sou kiyès nan relijyon yo a (youn te katolik, lòt la te pwotestan) ki pi bon. Tibonòm Sartre konkli si y'ap diskite konsa a sou kiyès ki pi bon, tou de dwe pa bon!

Kòm nou konnen, Sartre refize asepte Pri Nobèl la; e sa sèlman nan limenm te fè yon gwo eskandal nan milye literè nan lemond antye, paske se te yon bagay ra pou yon moun refize Pri Nobèl la, yon konsekrasyon prestijye ke tout moun ta renmen resevwa ! Sartre jistifye rejetasyon li de Pri Nobèl la pa fason klas dirijan entelektyèl ewopeyen yo itilize li pou yo fè pwopagann kont peyi sosyalis yo; li kritike lefètke yo pa janm bay yon ekriven ki sot nan rejim kominis yo Pri a. Epitou Sartre mande komite jij nan Stockholm yo «kiyès ki bay yo dwa ak otorite pou yo deside de valè ak enpòtans lòt ekriven?». Misye panse ke sa tou se yon lòt fòm kolonyalism kiltirèl. Finalman!

Tontongi
Aswiv...

Bègwè

Mesye TètKale yo
Bat lestomak yo
Yo pran pòz Gwo NèG
Yo flanke peyi Dayiti yon michan so
Yo ranvèse l bouch anba

Pèp la zezi
Li rele Anmwe ...! Anmwe !..

- Men mezanmi
Kote "Opozisyon an " ?

-Opozisyon an !
Ou mèt bliye sa
Li rete...l ap gade
Kouwè yon gwo Bègwè
K ap tann lamàn tonbe disyèl

Cauvin Paul

Matisan

Sete nan Matisan
Ti Mati
Te blayi an san.

Ti Mati, yon malere
Yon bòs ferayè
Ki t ap ferayе
Pou kat timoun manje
Kat timoun anbazaj,
Yon madanm andezaj
Vant mare k ap kriye

"nou pral pase mati"

Sete nan Matisan
Ti Mati t ap pase
Toto* te blayi l an san

Nòt
**Emmanuel Constant*

Berthony Dupont



Bra Senatè Onondieu Louis pran nan gonm

Nan yon rapò Fondasyon Je Klere pibliye jou madi 27 out 2019 la, yo lonje dwèt yo sou senatè Nòdwès la Onondieu Louis ki se kestè kounyea nan biwo Sena a, pou koripsyon ak blanchiman move lajan.

Ensekirite : Majistra Kafou a Jude Édouard Pierre rele anmwe sekou

Jedi 22 out ki sot pase a, Majistra Kafou a Jude Édouard Pierre nan yon konferans pou laprès rele anmwe kont ensekirite ki tabli nan Matisan, komin Pòtoprens. Majistra a fè konnen malè pandye sa a kraze tout aktivite ki te konn genyen Kafou epi plizyè komèsan pèdi kontenè pwodui yo te sipoze delivre yo.

Se preske 6 mil travay ki sanlè pèdi nan Komin lan. Se poutèt sa Majistra a ap mande sekou lòt majistra tankou Kòlèg nan Pòtioprens ak Konsèy Siperyè Lapolis Nasyonal la (CSPN). Se nan kontèks Majistra di li sipòte karebare mouvman manifestasyon ki fikse pou jedi 29 out la devan batiman Marin Ayisyen an pou popilasyon vin rele chalbari dèyè machann ensekirite yo, k ap simen dèy nan komin lan.


Majistra Kafou a Jude Édouard Pierre

Production de balles de baseball en Haïti et l'impérialisme américain !

A travers l'histoire, Enquet'Action a constaté une certaine insistance à vouloir implanter le baseball en Haïti. Une insistance qui a toujours trouvé une certaine résistance que n'ont pas eu le basketball et le volleyball. D'impérialisme culturel américain à la consécration d'une place spécifique à Haïti dans la division internationale du travail – avec la mise sur pied des industries de sous-traitance par-ci par-là, les différentes stratégies n'ont pas pu donner les résultats escomptés. Et le baseball reste et demeure au rang de sport marginal.


Les balles de baseball étaient fabriquées en Haïti

Enquête

Après la deuxième occupation, respectivement en 1906 pour Cuba et 1916 pour la République dominicaine, la jeunesse de ces deux pays – comme ceux de nombreux autres territoires occupés par les Américains ont adopté le baseball comme leur sport roi.

Mais en Haïti, la population a rejeté cette initiative d'un revers de main alors que toutes les conditions étaient réunies du fait que le baseball supplantait le football pendant les premières années de l'occupation américaine de 1915 à un moment où l'unique stade de football a été fermé.

Dans les années 60 jusque dans les années 90, bien qu'on ne jouait pas au baseball, les balles de ce sport étaient fabriquées en Haïti. Ainsi, la deuxième phase de l'offensive des Etats-Unis pour implanter le baseball en Haïti se faisait au travers de l'implantation d'industries de production dans le pays.

Avec la doctrine de Monroe qui préconisait l'Amérique aux Américains, le baseball était un outil de pénétration et d'acculturation.

Haïti fut l'exception à un moment où pas moins d'une dizaine d'usines de fabrication de balles de baseball parsemaient la région de Port-au-Prince. Dans les années 70, Haïti fut le plus grand producteur et exportateur mondial de balles de baseball alors que ce sport ne se pratiquait pas dans le pays.

Une nation qui ne joue pas au baseball, mais qui exportait chaque année plus de 20 millions de balles. La première de toute l'histoire du monde. « Ce qui montre encore une fois, l'indécence et le non-sens qui entourent la politique d'extractiviste promue dans le pays depuis plusieurs décennies par les autorités haïtiennes », dénonce le professeur et sociologue Auguste D'Meza.

Ce qui ne fait que renforcer la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger, constate-t-on. Cette stratégie rentra dans la ligne droite de la politique internationale visant à faire d'Haïti le Taiwan des Caraïbes sous la dictature de François Duvalier dans les années 60.

Des balles de baseball au cœur de la pauvreté haïtienne et de la richesse américaine ?

La production de jouets, de chaussettes, de pièces électroniques et de sous-vêtements féminins est collée au dos du pays dans la dynamique de la division internationale du travail. On est passé de 13 entreprises de sous-traitance en 1966 à 240 à la fin des années 70. Une progression non négligeable !

Comme centre d'usines d'assemblage à l'étranger, le pays aux côtés du Honduras et du Costa Rica, faisait partie des producteurs les plus compétents du monde sur le marché des balles de baseball destinées au sport national des Etats-Unis. Elles sont cousues à la main, comme les premières balles de baseball. Ce et surtout, par la main d'œuvre féminine bon marché – soit 6 fois moins chère que la main d'œuvre portoricaine. Les salaires des meilleurs confectionneurs de balles de baseball du monde sont misérables pour des gens qui travaillent dans des conditions inhumaines.

Chaque balle est cousue avec 108 points de suture et chaque ouvrier. ère est capable de coudre 4 balles par heure. « En Haïti, ils tournent autour de 30 cents l'heure. Certains rapports avancent des chiffres s'élevant jusqu'à 14 cents l'heure au milieu des années 1990 », écrit Perrin Banzeu dans son essai Ciments de l'Afrique à la conquête du Cameroun qui ajoute qu'en dépit de ce maigre salaire, elles doivent satisfaire les exigences de précision d'un produit fait à la machine.

Des balles qui se vendent au détail à environ 15 dollars chacune. L'auteur croit que la pauvreté en Haïti et la richesse des Etats-Unis sont pour les deux pays, à la fois une cause et une conséquence du choix de production qu'ils ont fait. https://urlz.fr/8gd3.

Pour sa part, dans le livre Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours, Etzer Charles parle de la Haitian Manufacturing qui produisait les balles de baseball et employait 300 salariés. Celle-ci faisait partie des plus importantes entreprises industrielles dans les années 70. « L'industrie haïtienne est une industrie manufacturière. Et au cours des années 70, de nombreuses sociétés étrangères, profitant des avantages fiscaux et de la main-d'œuvre à bon marché du pays, y établissent leur filiales », note-t-il, soulignant que celles-ci sont en général des ateliers d'assemblage (ou de sous-traitance) et de ce fait non articulés réellement aux structures de l'économie nationale. https://2doc.net/4v0i7.

La production de balles de baseball et de softball s'élève à 2 millions 145 mille douzaines évaluées à plus de 96 millions 451 mille gourdes en 1984, selon l'Institut haïtien de Statistique (IHSI) dans son bulletin trimestriel sorti en 1987. Ce qui donne pas moins de 24 millions sur l'année. En moyenne une douzaine de balles pèse plus de 2 millions 189 mille kg. https://2doc.net/gnll2

Déclin et échec de la tentative ?

A la suite de problèmes politiques en Haïti – notamment l'embargo imposé par les Etats-Unis sur le pays en 1991, une bonne partie de la production fut transférée au Honduras et au Costa Rica. Jusque vers 1996, on ne comptait pas moins de trois entreprises d'assemblage offrant 447 emplois - opérant dans la production de balles de baseball. La quantité aurait diminué à deux en 1997 qui offraient 442 emplois. https://www.ilo.org/public/spanish/region/ampro/mdtsanjose/worker/travail/travail.htm

Ces compagnies sont parties et sont allées s'installer dans d'autres pays notamment en Amérique Centrale. Le prétexte, selon le sociologue Auguste D'Méza, serait l'augmentation du salaire minimum trop élevée qu'exigeaient des syndicalistes.

Si la première occupation américaine a essayé d'imposer le baseball en Haïti, la deuxième débutée en 1994 ne l'aurait pas concrétisé. Même l'implantation des industries de production de base de baseball arrivées dans les années 60-70 n'a pas réussi à se frayer un chemin pour l'expansion de ce sport. Ces occupants et les acteurs économiques ont plutôt laissé cette corvée aux nationaux.

Ainsi, l'après séisme de 2010, l'un des plus grand moments traumatiques qu'a connu le peuple haïtien, a-t-il offert une brèche pour le faire ? La discipline sportive du baseball existe en Haïti. Quelques jeunes la pratiquent. Mais, le baseball reste un sport marginal et incompris.

Le sport est en plein déclin en Haïti, à l'instar de toutes les structures de la société. Le sport roi qu'est le football peine à prendre son envol alors qu'on le pratique depuis plus de 100 ans et qu'il requiert peu comme infrastructures.

L'avenir d'un sport coûteux comme le baseball reste donc incertain en Haïti. L'implantation en douceur du baseball comme l'incorporation d'autre part symbolise non seulement l'affirmation de l'impérialisme culturel américain mais aussi un signe probant de l'affaiblissement des mouvements de résistance anti-impérialiste dans le pays.


La première occupation américaine a essayé d'imposer le baseball en Haïti, la deuxième débutée en 1994 ne l'aurait pas concrétisé

ENQUET'ACTION est un média en ligne d'investigation journalistique, de journalisme multimédia et de journalisme de fond, créé en février 2017 à Port-au-Prince et lancé officiellement en juin 2017. Axé sur le journalisme de qualité qui croit en l'accès libre à l'information, il ambitionne de devenir une source d'informations indispensable pour les médias nationaux et internationaux, de même pour le public. Il est né de la volonté de renouer avec les fondamentaux du journalisme qui vise la quête de vérité afin de permettre à la presse de jouer véritablement son rôle de contre-pouvoir.

Jovenel Moise se débarrasse de Michel-Ange Gédéon !

Par Thomas Peralte

Le président doublement inculpé Jovenel Moise a fini par se débarrasser du directeur général de la PNH, Michel-Ange Gédéon qui avait été nommé sous l'administration du gouvernement provisoire de Jocelerme Privert / Enex Jean-Charles et ratifié par le Sénat le 23 août 2016.

Son mandat n'a pas été renouvelé puisque ce n'est pas d'aujourd'hui que Jovenel essaie de le casser mais il a été justement couvert par le mandat de 3 années octroyé par la chambre haute.

Il est bruit qu'outre le palais national, certaines ambassades n'ont pas souhaité également que son mandat soit renouvelé. Sauf le sénateur Joseph Lambert qui sur son compte Twitter avait indiqué : « *La grande insécurité persiste. Le Président est incapable de remplacer le DG de la PNH. Il faudrait un Conseil des Ministres (art 141de la constitution* de 1987 amendée*). Or, pas de gouvernement. Il est urgent qu'un accord politique vienne remettre les institutions* »

Gédéon a été rappelé pour l'instant à



Michel-Ange Gédéon et Jovenel Moise

Washington et juste avant avait reçu chez lui, le jeudi 22 août dernier à Delmas la visite de l'ambassadeur des Nations-Unies en Haïti, Représentante spéciale et chef de la MINUJUSTH, Helen Meager Lalime.

Ainsi, le mardi 27 août dans une cérémonie au quartier général de la police, Michel-Ange Gédéon dans discours de circonstance a passé le bâton à son collègue, qui était en poste à Washington, suivez mon regard, le commissaire divisionnaire Normil Rameau, issu de la 4e promotion de la PNH à qui, Gédéon a eu le bon sens de lui faire cette remarque : *« Sachez que les vrais bandits à craindre ne sont pas ceux connus de tous, mais ceux qui circulent en costume et chemise blanche roulant de grosses cylindrées. »*

Dans des moments difficiles, vous allez vous trouver seul face à de hauts cadres de l'Etat pour la plupart sans hauteur, sans poigne, fuyards et malhonnêtes privilégiant les commérages malveillants, les ragots désobligeants, les petits coups bas d'amateurs stupides et débiles. Ils ne sont habiles qu'à faciliter des courts métrages dignes de metteurs en scène de seconde zone, au lieu de poser les vrais problèmes avec hauteur et dépassement de soi.

Haïti est le pays des paradoxes ! Gardez votre calme et votre pondération quand des arrogants qui devraient être en taule croient pouvoir vous dire n'importe quoi



Le nouveau directeur général a.i., de la PNH Normil Rameau

par manque d'éducation. Vous défendez une institution Républicaine permanente ; contre vents et marées, gardez votre calme et surtout gardez votre azimut de départ pour amener l'institution à bon port. »

Le directeur général **a.i.**, de la PNH Normil Rameau**,** doit attendre une nomination officielle à être faite seulement en conseil des ministres d'un gouvernement légitime, avant qu'il soit ratifié et mandaté par le Sénat croupion pour une période de trois ans.

Suite de la page (3)

la coordination régionale Organisation Sud-est (Kros), Tèt kole ti peyizan ayisyen et Mouvman peyizan nasyonal kongrè papay (Mpnkp) qui préconisent une entente politique concertée comme issue à la crise nationale. Selon Chavannes Jean-Baptiste, l'un des porte-paroles de cette Plateforme : « c'est un manque d'entente politique qui serait à la base de la crise politique, qui sévit sur le territoire national d'Haïti depuis plusieurs mois.»

Rappelons pour l'histoire l'alliance politique électorale entre Chavannes Jean Baptiste co-fondateur du Parti Combat avec Charles-Henri Baker (Charlito) en 2005.

Et pour réaliser cette entente, ce secteur organisera du mercredi 28 au vendredi 30 août 2019, à Papaye, Hinche, dans le département du Plateau central, un colloque ouvert à tous les membres de l'opposition à Jovenel Moise et baptisé « Forum patriotique pour une entente nationale sur la crise du pays ». Sans doute invitation spéciale aux sénateurs Joseph Lambert, Youri Latortue et à l'ancien sénateur du Sud-Est Edo Zeny qui le mercredi 14 août 2019, a déclaré que le président Jovenel Moïse est un « fou doux », c'est à dire : « Quelqu'un qui est à un stade de folie avancée, qui ne s'agite pas, mais qui devrait absolument consulter un psychiatre. » Pour ajouter ensuite : « l'ex-président Martelly devra présenter ses excuses à la nation d'avoir fait le choix de Jovenel Moïse comme son remplaçant au Palais national ».

Nous n'avons pas pu citer tous les courants qui ont offert une quelconque proposition mais chacun dévoile sa propre formule de gouvernement pour simplement remplacer le PHTK. Toutes ces propositions, aveu de faiblesse des opportunistes ne sauraient ni résoudre, ni apporter aucune solution réelle aux problèmes du pays et du peuple en général qui s'enfonce dans le sous-développement chronique que nous administrent les puissances exploiteuses.

Il est clair que toutes ces propositions sont pour la continuité et ne reflètent guère les aspirations du peuple à un changement fondamental. Ce peuple qui le 6, 7 et 8 Juillet de l'année dernière avait lui-même explicitement démontré à quelle lutte, il s'attendait.

Pluie de macaqueries en somme. Amenez vos parapluies, messieurs et dames, et pour reprendre la chanteuse Nana Mouskouri : « Le ciel est noir / C'est une pluie noire qui va tomber »…

PAR CES MOTIFS

Nous Me Jaccuis Louis, juge de paix de la Croix-des-Bouquets, officier de police judiciaire du Gouvernement près le tribunal de première instance de ce ressort. Assisté de la greffière Charlhomme A. Joseph, sur la réquisition verbale du commissariat de la Croix-des-Bouquets, par l'inspecteur..........à l'effet de nous transporter à Lasserre aux fins de constater le corps inerte d'un homme inconnu et d'en dresser procès-verbal à telles fins que de droit. Déférant à cette réquisition nous nous sommes expressément transportés sur les lieux ; y étant arrivés, nous avons vu et constaté le corps inerte d'un jeune homme au teint noir couché face contre terre vertu d'un maillot blanc, d'un t-shirt blanc et un caleçon jaune à barre, et une sandale noire avec un marque like. Nous avons vu et constaté sa tête et son visage maculée de sang ; avons vu et constaté une grosse pierre presque sur la tête de l' individu inconnu en question et cette grosse elle-même tache de sang De tout quoi ,avons dressé et clos ce présent procès-verbal de constat que nous avons signé après lecture avec notre greffier, les jour, mois, An et heures que dessus.
Ainsi signé à la minute, Me Jaccuis Louis juge de paix et Mme Charlhomme Alexis Joseph, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et après avoir entendu le Ministère Public dans ses conclusions écrites en la forme et au fond, favorable à l'action de la requérante, accueille l'action intentée en divorce par la dame Yvette FRANCOIS contre son époux Jean-Marc Cardin BARMAND en la forme et maintient le défaut déjà octroyé contre le défendeur à l'audience du jeudi 12 juillet 2018 à 01 heure 15 minutes de l'après-midi; ce, pour n'avoir pas été rabattu aux termes de l'article 287 du code de procédure civile Luc D'HECTOR. Admet le divorce des époux sus-parlés pour incompatibilité de caractères et pour injures graves et publiques envers son mari au vœu de l'article 217 du code civil haïtien.
Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux tout en ordonnant à l'officier de l'Etat Civil de la commune de la Petite-Rivière de Nippes, Mr. Lionel Prucien de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine dommage et intérêts envers les tiers et de rédiger l'acte de divorce des époux précités. Commet l'huissier Codet GESTE pour la signification du présent jugement aux fins de droit tout en compensant les dépens en raison de la qualité des parties. Donné de nous, Me Nerva Vilmont, juge-Doyen près le tribunal de première instance de Miragoane en audiences publiques et civiles de divorce en date du jeudi 12 juillet 2018 à 01 heures 20 minutes de l'après-midi; An 215ème de l'indépendance, en présence de Mr Lionel PRUCIEN, Magt, Substitut Commissaire du Gouvernement près le parquet du tribunal de première instance de Miragoane, avec l'assistance de Me. Arismon SAINT-CLAIR, Av, greffier en chef.
Il est ordonné à tous les huissiers sur ce requis de mettre ce présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les tribunaux civils d'y tenir la main, a tous les commandants et autres de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils seront également requis. En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge, le Commissaire du Gouvernement et du Greffier en chef susdits.
Pour expédition conforme à la minute collationnée.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Petty Denizard, d'avec son épouse, Manoucheka Coleau pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonne à l'officier de l'État civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêt envers les tiers s'il y échet commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous. Guy Augustin juge en audience civile ordinaire et publique du mercredi trois juillet deux mille dix neuf en présence de Me. Paul Wesly substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thelemaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exciton aux officiers du ministère public près les tribunaux de première instance d'y la main à tous les commandants et autres officiers de la force publique, d'y prêter main forte lorsqu' légalement requis. En foi de quoi la minute le présent jugement est signée du juge et du greffier susdits
Pour Expédition Conforme Collationnée.

PAR CES MOTIFS

Le ministère public entendu, maintien le défaut déjà octroyée à l'audience du vingt-et-un janvier deux mille dix-neuf, ordonne le partage de la succession de feue Cocote D'haity, située à Saint-Hélène, cinquième section communale d'Aquin dont elle est héritière par dévolution successorale de son feu Père Clebert Henry ; ordonne aussi le partage des autres successions situées tant à Priva, 5ème section, entre les différents héritiers dont l'assignée. Commet l'arpenteur Rigaud Fleurantin comme expert lequel serment avant de visiter les lieux et les immeubles pour dire s'ils sont partageables en nature si non poser le lotissement le plus avantageux dans l'intérêt des parties ;commet en outre le Notaire Bernadin POTEAU en la résidence d'Aquin pour les opérations de compte, de liquidation et de partage proprement dit, commet enfin l'huissier Patrick Henry pour la signification du présent jugement. Condamne enfin la succession aux dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous. Osmond Castor, Juge en présence de Me. Holita Jacquet, avocat, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Wasdshing Thermidor, greffier du Siège, en audience publique de ce jour vingt-deux avril deux mille dix-neuf, An 216ème de l'indépendance.

PAR CES MOTIFS

Nous ,Me Paul PIERRE ;juge en audience civile de divorce ordinaire et publique du mercredi treize juin 2018, après avoir délibéré conformément a la loi, Ministère Public entendu ;
Nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; Accueillons l'action de la partie demanderesse pour être juste et fondée ; Maintenons le défaut octroyé à l'audience précipitée ; Admettons, en conséquence, le divorce du sieur Muxner DORSONNE d'avec son épouse née Lydie CLEOPAT pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse ; Prononçons la dissolution des liens matrimoniaux;
Ordonnons a l'officier de L'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il échet ; Commettons l'huissier Phalente Albert Gerald de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; Compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Me. Paul PIERRE, juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince en présence de Me Paul WESLEY, représentant du Ministère Public et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, Greffier ce mercredi vingt juin deux mille dix-huit deux mille dix-huit. An 215ème de l'indépendance ;
Il est ordonné a tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution ;aux Officiers du Ministère Public près les tribunaux de première instance d'y tenir la main, a tous les commandants et autres Officiers de la force Publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et Greffier susdits
Ainsi jugé : Paul PIERRE, juge et Homère RAYMOND, Greffier

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions du ministère public représenté par Me Lolita JACQUET, substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort maintient le défaut déjà octroyé à l' audience du onze Juillet deux mille dix-neuf pour le profit, accueille l' action du demandeur pour être juste et fondée ; Admet le divorce du sieur Ernso GUILLAUME d'avec son épouse Roséole CHARLES pour être juste et fondé ce pour injures graves et publiques et incompatibilité de caractères; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les conjoints GUILLAUME ; ordonne à l'officier de l' Etat civil d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destinés les dispositifs du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers le cas échéant , compense les dépens ; commet l'huissier Patrick HENRY pour la signification du présent jugement.
Ainsi jugé et par nous, Western LEBLANC, juge en audience publique et civile de divorce en date du jeudi vingt Juillet 2019, en présence de Me Holita JACQUET substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Paulin CIVIL, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu' ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du jugement est signée du juge et du greffier susdits.

PAULIN CIVIL, greffier.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défenseur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce des époux SAMMUEL DENAUD, et la femme née Dieulène FELIX pour injures graves et publiques aux tors de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommage intérêt envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier JOHNNY JEAN pour la signification de ce jugement : compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, GUY AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi 17 Juillet 2019, en présence de Me. PAUL WESLEY, substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior SAUVENS THELEMAQUE. Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à l'exécution ; aux officiers du ministère public près les tribunaux de première instance d'y tenir la main ; à tous les commandants et autres officiers de la forces publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent est signée du juge et du greffier.

PAR CES MOTIFS

LE Tribunal après examen. Le Ministère Public entendu. Maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce des époux Jalex Louis GAY, la femme née Michelene JEAN-BAPTISTE pour injures graves et publiques aux torts. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ;ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il échet. Commet l'huissier JHONNY JEAN pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy Augustin, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-quatre juillet deux mille dix-neuf, en présence de Me.Paul WESLEY, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.
Il est ordonné à tous les huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution ; aux officiers du Ministère Public près les tribunaux de Première Instance d'y tenir la main, à tous les commandants et autres officiers de la force Publique, d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute le présent jugement est signée du Juge et du greffier susdits

PAR CES MOTIFS

Après examen au vœu de la loi, le ministère public entendu sur sa réquisition, admet et prononce le divorce et la dissolution des époux Wales Jn baptiste et son épouse née, Adeline Ryard par consentement mutuel pour incompatibilité de caractère : confie la garde des enfants présents : Marckendley Jn Baptiste, Victoria Jn Baptiste, Edner Junior Jn Baptiste, Elisabeth Jn Baptiste, et Christlove Jn Baptiste nés respectivement les 29 juin 1990, 4 avril 1995, 20 Mai 2003, 24 Mai 2004 et 25 avril 2005 à leur maman Adeline Ryard : Accorde le droit de visite à leur Papa Wales Jn Baptiste au temps voulu ; renvoie les parties par devant l'Officier de l'état civil compétent pour transcrire le dispositif du présent jugement sur les registre destiné à cet effet ; compense les dépenses vu la qualité des parties ; 0rdonne la communication du présent jugement à l'officier de l'Etat Civil compétent aux fins de droits.
Donné de nous, Me Vernet Simon, Avocat, Doyen du tribunal de première instance de Hinche à l'audience civil de divorce du lundi 3 juin2019 en présence de Me Valiton Joseph avocat substitut commissaire du gouvernement et avec l'assistance de Me Wilfrid Elie, greffier de siège.
Il est ordonné à tout huissier, sur ce requis, de mettre le jugement de divorce en exécution ; Aux officiers du ministère public près les tribunaux civils, d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter mains fortes lors qu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement de divorce est signée par le juge et du greffier susdits
Me Vernet Simon Av, Doyen
Me Wilfrid Elie Greffier

Haiti Police Chief Replaced

by Kim Ives


Outgoing PNH police chief Michel-Ange Gédéon (left) with the incoming interim chief Normil Rameau

President Jovenel Moïse replaced Haitian National Police (PNH) chief Michel-Ange Gédéon with Normil Rameau, who was the force's number two cop. Gédéon's three-year term ended on Aug. 23. Moïse could have renewed it, but there was a stilted tension between the two men. Moïse felt that Gédéon was not compliant enough to his wishes.

Rameau, who was named by an Aug. 26 decree as the "interim" police chief, was the former Director of the Central Directorate of the Judicial Police (DCPJ) until he was transferred to Washington, DC to work in the Haitian Embassy as the Minister Counselor for Military Affairs.

"Gédéon did a good job under very difficult circumstances," Pierre Espérance, the executive director of the National Human Rights Defense


Michel-Ange Gédéon: "We have a PNH that politics has been trying to divide."

Network (RNDDH), told *Haïti Liberté*. "He resisted intense pressure that he allow the force to be used for political purposes."

One recent incident epitomizes the nature of this pressure and resistance. On Feb. 16, Haitian police in downtown Port-au-Prince arrested seven foreign mercenaries hired by President Jovenel Moïse to carry out an $80 million heist at the Haitian central bank.

Immediately after the arrest, Gédéon received calls from three men working on behalf of Moïse. They tried to convince him to release the team, according to a highly-placed police source who witnessed the calls.

One call came from a minor government official who helped coordinate the mercenary plot, Fritz Jean-Louis. He tried to convince Gédéon that their mission was a "*dossier l'État*" – a "state affair" – and thus immune from police intervention. Another call came from Jovenel Moïse's right-hand man, Special Advisor Ardouin Zéphirin, who told the police chief that the team was there to do "work for the bank." Finally, Justice Minister Jean Roudy Aly called to instruct Gédéon to "release them to the Americans."

But Gédéon refused all three requests. He told Aly that only a Haitian judge could release the detainees, and that the minister would have to go through the office of the state prosecutor (*commissaire du gouvernement*) Paul Eronce Villard. Furthermore, Gédéon said that even if the men were released, he had to keep the "*corps du délit*" – the body of evidence – which was seized from their vehicles. This included a large cache of automatic weapons, bullet-proof vests, drones, knives, and satellite phones.

Another case that irked the President was that of Arnel Joseph, an infamous gang leader whom the PNH finally arrested on Jul. 22. The police discovered and revealed that Joseph had been in frequent telephone contact with Sen. Gracia Delva, a close regime ally. "This dossier implicated Gracia Delva in the kidnappings being carried out by Arnel, and Moïse could not forgive Gédéon for outing a senator so close to the executive as being involved in kidnapping with Arnel's gang, which was also close to the regime," Espérance said. "Gédéon did a professional job, and Moïse could not pardon him for that."

According to the *Miami Herald*, Moïse was "frustrated by his inability to control the police" and "told an audience in Miami at a public meeting he planned to ask his prime minister to invite him to a gathering of the police council so that he could give directives on security measures. Later his administration told Gédéon that he had to run all administrative changes by the prime minister first."

Espérance, who was originally apprehensive when Gédéon took office in 2016, is fairly sanguine about Rameau. "I think he is honest and upstanding," he said. "He's very straightforward. He's the guy who dismantled the Galil Gang, which was close to [former president Michel] Martelly, and he also dismantled Brandt's gang. He fought hard against kidnapping when at the DCPJ. He's done a lot of good work."

The 16,000-officer PNH is now shadowed by the 2017-resurrected but still embryonic Haitian Army, which former president Jean-Bertrand Aristide had demobilized in 1995. The new army, which just graduated a class of 250, is aiming to have 5,000 soldiers.

As the final United Nations occupation force – the MINUJUSTH – is scheduled to leave Haiti in a month and a half, the PNH will finally again become Haiti's principal armed force for maintaining law and order.

"We have a PNH that politics has been trying to divide," Gédéon said at Rameau's swearing-in ceremony on Aug. 27. "Tighten the ranks around your new leader. Continue to stand up. Stay united, still cultivate apoliticalism within the institution, and you will defeat and overcome any attempt at division and implosion."

Haiti's Troubled Path to Development

by Prensa Latina


Haitian demonstrators running from tear-gas during a recent demonstration. The "socio-political climate" has reduced foreign investment 72% this year

Haiti is on the path to experiencing an economic downturn, after five years of economic stagnation, economist Riphard Serent warned on Aug. 23.

In the last five years, Haiti's economic growth averaged 1.64%, a very low figure considering its potential development, Serent added, and also predicted a sizable falling-off in business, including, in some cases, total inactivity.

This scenario forces some companies to close or lay off their employees, he noted.

In 2018, Haiti's foreign investment dropped by 72%, and this year it may not reach $100 million, "due to the socio-political climate and related uncertainties."

Serent noted that 2019 has been one of the worst economic years after the 2010 deadly earthquake struck the country, and also proof that progress is closely related to a stable political environment.

Production of Baseballs in Haiti and U.S. Imperialism

by Milo Milfort

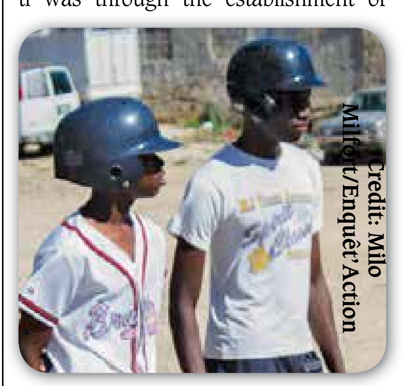
Throughout history, Enquet'Action has found a certain insistence on wanting to establish baseball in Haiti. An insistence that has always found some resistance that did not have basketball and volleyball. From American cultural imperialism to the dedication of a specific place in Haiti in the international division of labor - with the establishment of subcontracting industries here and there, the different strategies could not give the expected results. And baseball remains a marginal sport.

Investigation

After the U.S. Marine occupations in 1906 of Cuba and in 1916 of the Dominican Republic, the youth of these two countries - like those of many other territories occupied by the Americans - adopted baseball as their principal sport.

But in Haiti, the people rejected this initiative despite all the conditions being met because baseball supplanted football during the first years of the 1915 U.S. occupation at a time when the only soccer stadium was closed.

From the 1960s until the 1990s, although we did not play baseball, the balls of this sport were made in Haiti. Thus, the second phase of the U.S. offensive to establish baseball in Haiti was through the establishment of industries producing baseballs in the country.



Although some youth play it, baseball remains a marginal and misunderstood sport in

With the Monroe doctrine advocating America to Americans, baseball was a tool of penetration and acculturation.

Haiti was the exception at a time when no less than a dozen factories manufacturing baseballs dotted the region of Port-au-Prince. In the 1970s, Haiti was the world's largest producer and exporter of baseballs while the sport was not practiced in the country.

Haiti did not play baseball but was exporting more than 20 million balls each year. It was the first such case in world history. "This shows once again, the indecency and nonsense surrounding the extractivist policy promoted in the country for several decades by the Haitian authorities," said the professor and sociologist Auguste D'Meza.

This only reinforced Haiti's dependence on foreign countries, he noted. This strategy was in line with Washington's aim to make Haiti the "Taiwan of the Caribbean" under the Duvalier dictatorship of the 1960s and 1970s.

Baseballs at the heart of Haitian poverty and American wealth?

The production of toys, clothes, electronics, and women's underwear is Haiti's current role in the international division of labor. We went from 13 outsourcing companies in 1966 to 240 at the end of the 70s. Not an insignificant leap!

As a assembly plant haven, Haiti, alongside Honduras and Costa Rica, was among the greatest producers in the world making baseballs for the U.S. market.


In the 1970s, Haiti was the world's leading producer of baseballs

They were sewn by hand, like the first baseballs, above all, by cheap female labor - six times cheaper than the Puerto Rican labor force. The salaries of the world's best baseball makers were miserable and people slaved in inhumane conditions.

Each ball was sewn with 108 stitches and each worker was expected to sew four balls per hour.

"In Haiti, they were making around 30 cents an hour," wrote Perrin Banzeu in his essay the *Cements of Africa to the Conquest of Cameroon*, adding that despite this meager salary, they had to meet the precision requirements of a machine-made product. "Some reports put forward numbers as high as 14 cents per hour in the mid-1990s."

The baseballs retailed at around $15 each. The author believes that poverty in Haiti and wealth in the United States was, for both countries, both a cause and a consequence of the production choice they made. For his part, in the book "*Political Power in Haiti from 1957 to the Present,*" Etzer Charles talks about Haitian Manufacturing, which produced baseballs and employed 300 people. It was one of the largest industrial enterprises in the 1970s.

"Haitian industry is a manufacturing industry," he writes, noting that these are generally assembly workshops (or subcontracting) and thus not really articulated into the national economy. "And in the 1970s, many foreign companies, taking advantage of the tax breaks and cheap labor of the country, established their subsidiaries" in Haiti.

The production of baseballs and softballs amounted to 2.145 million dozens - valued at more than 96,451,000 gourdes ($19.3 million) in 1984, according to the Haitian Institute of Statistics (IHSI) in its quarterly bulletin released in 1987.

Decline and failure of the attempt?

As a result of political problems in Haiti – notably the embargo imposed by the United States on Haiti in 1991 – much of the production was transferred to Honduras and Costa Rica. Until about 1996, there were no fewer than three assembly factories offering 447 jobs for the production of baseballs. That fell to two factories in 1997, which offered 442 jobs.

These companies left and moved to other countries in Central America. The pretext, according to sociologist Auguste D'Méza, was that the increase of the minimum wage demanded by trade unionists was too high.

If the first American occupation (1915-1934) tried unsuccessfully to import baseball into Haiti, the second U.S. occupation in 1994 also failed. Even the establishment of baseball

suite à la page(16)

VENEZUELA : « LES PROPRIÉTAI
ASSASSINENT IMPUN

Par Alex Anfruns

La journaliste française Angèle Savino a vécu treize années au Venezuela, période au cours de laquelle elle a suivit de très près le conflit qui oppose les Yukpa à de grands propriétaires terriens. « Après que Chavez ait décidé de remettre les terres aux Yukpa, les assassinats se sont enchaînés » – me confie-t-elle. Persuadée qu'au Venezuela, la lutte des Indiens pour la terre est aussi celle des paysans, Angèle Savino a longuement mûri l'idée de réaliser un documentaire qui rende hommage à ces hommes et femmes assassinés en toute impunité. Ce documentaire salutaire a pour titre Hau Yuru. Elle nous en raconte davantage dans cette interview.

Alex Anfruns : Pour faire votre film vous avez choisi comme personnages principaux la Sierra de Perijá – dans la frontière colombo-vénézuélienne – et la communauté indienne des Yukpa qui y habitent depuis toujours. Quel est votre rapport avec cette géographie et ses habitants?



Le leader yukpa Sabino Romero a été assassiné pour avoir mené campagne pour les droits territoriaux de son peuple



Angèle Savino a fait une rencontre « magique » avec le chef rebelle Yukpa Sabino Romero en 2009, dans la Sierra de Perijá

Angèle Savino : C'est presque une histoire d'amour avec cette communauté Yukpa, de Chaktapa dans la Sierra de Perijá. Je les ai rencontrés il y a tout juste dix ans lors d'un voyage de découverte que je faisais avec des étudiants de l'Université Bolivarienne dans cette région. J'étais journaliste de radio, j'avais juste un petit enregistreur audio et un appareil photo, et je voulais comprendre un petit peu la complexité du conflit dans la région. J'avais beaucoup travaillé comme correspondante de presse sur la médiation d'Hugo Chávez pour la paix en Colombie. Du coup, je voulais connaître plus en profondeur le conflit colombien et ses débordements à la frontière. Cela faisait déjà plusieurs années que je travaillais avec les Indiens, d'abord au Chili avec les mapuches, après avec les Indiens du Mexique à Oaxaca qui avaient un projet de radio communautaire et qui, par la suite, ont été emprisonnés…Pour essayer d'obtenir leur libération j'avais accompagné des militants au Parlement Européen à Bruxelles, etc. J'étais déjà très impliquée déjà dans la lutte des Indiens pour leur territoire et leurs droits.

Je me suis donc rendue avec un groupe dans la région de Sierra de Perijá, après avoir été très marquée par une conférence à l'Université Bolivarienne; le titre était « Le conflit raconté par des femmes ». A l'époque j'avais été très impressionnée par le témoignage de la femme de Sabino Romero, de sa fille, d'autres femmes leaders de cette communauté…et j'ai décidé de faire ce voyage.

Là-bas, j'ai fait leur rencontre, et quelque chose de magique s'est produit : mon nom de famille est Savino et j'ai découvert qu'un chef indien rebelle s'appelait Sabino. Quelque chose de très fort s'est passé à ce moment-là. Je les ai accompagnés dans leur activité militante jusqu'à l'emprisonnement de Sabino Romero. J'avais fait un reportage pour Radio France Internationale car j'y travaillais à ce moment-là.

Alex Anfruns : On sait qu'en 1999 la constitution vénézuélienne a pour la première fois accordé des droits aux communautés indiennes. Sur la base de votre expérience aux côtés des Yukpa, diriez-vous qu'ils sont respectés?

Angèle Savino : En cherchant à comprendre cette problématique, j'ai remarqué qu'au Venezuela on parlait beaucoup des droits des Indiens reconnus; Chávez avait été une voix pour la reconnaissance de leurs droits, cela a aidé à leur accorder une visibilité… mais j'ai eu l'impression que cela n'était pas si simple que cela. J'avais déjà été dans la région des Pémons et je m'étais rendue compte que la question de la démarcation des terres indiennes était complexe.

Quand Sabino Romero est sorti de prison, Chávez s'est rendu compte qu'il avait lui aussi un peu les mains liées par rapport à ce problème des terres, car il y a beaucoup d'intérêts pour les ressources minières dans cette région, particulièrement le charbon. Chávez, qui était déjà malade en 2011, a décidé de remettre les terres aux Yukpa. C'est à partir de ce moment-là que les assassinats se sont enchaînés. Sabino Romero était le premier visé évidemment. En avril 2012, il avait échappé à une tentative d'assassinat, ensuite il est venu à Caracas et là, je l'ai interviewé. J'ai décidé de faire un film sur lui, il a été d'accord.

Fin 2012, un autre événement s'est produit : après la réélection de Chávez, la remise des terres n'avait pas avancé. Chávez avait beau l'avoir ordonné, il y avait des alliances entre l'ancienne ministre des peuples indigènes et les bureaucrates liés au pouvoir des propriétaires terriens et des multinationales minières, ce qui bloquait la situation. Sabino Romero est descendu à nouveau à Caracas, accompagné d'une cinquantaine de Yukpas. On a essayé de les empêcher de parler mais tous les mouvements sociaux se sont mobilisés et finalement il est passé à la télévision nationale, le 9 novembre 2012.

Il a été reçu par William Castillo, le journaliste qui était président de VTV à ce moment-là. Il a exprimé les contradictions de la Révolution mais aussi son soutien à Chávez, et sa force de volonté. Il a dit cette phrase dont je me souviens parfaitement : « je suis là pour révolutionner le pays et moi-même ». Il insistait qu'il était un rebelle et aussi un chaviste, mais qu'il voulait absolument dénoncer toutes ces manipulations, qu'il y avait derrière des faux caciques, instrumentalisés par certaines branches du pouvoir, y compris certains militaires, des bureaucrates, des propriétaires terriens… sans oublier de rajouter la complexité de la frontière avec la Colombie et les paramilitaires.

Alex Anfruns : Pouvez-vous revenir sur cet événement que vous évoquiez tout à l'heure ?

Angèle Savino : Oui, c'est le discours de Chávez connu sous le nom de « golpe de timón », avec la consigne « comuna o nada », le 20 octobre 2012. Pendant ses quatorze ans au pouvoir, Chávez a beaucoup parlé de la problématique des Indiens, mais lors de cette auto-critique il est revenu sur ce sujet. Son discours a eu lieu juste après un affrontement entre les propriétaires et les Yukpa, sur des terres qui devaient leur être remises. Zenaida, une des filles de Sabino, avait été blessée.

Après, la maladie de Chávez a donné une opportunité inimaginable aux assassins de Sabino pour agir très facilement, car il avait reçu la protection de l'État, mais en même temps beaucoup de décisions se concentraient sur Chávez. Quand Sabino est passé à la télé, alors qu'il avait été censuré pendant des années, il a peut-être senti qu'avec cette médiatisation il avait enfin été écouté et qu'il avait moins besoin de se protéger.

Il a été assassiné peu après, lors de l'élection des nouveaux caciques. Il s'opposait à l'élection de l'un de ces groupes de caciques, qui était justement lié à des propriétaires terriens pour défendre leurs intérêts. C'était le 3 mars 2013, donc deux jours avant la mort de Chávez … (l'émotion interrompt momentanément cette conversation, NdR)



Alex Anfruns : On comprend que cette disparition vous a poussé dans l'envie de poursuivre la documentation de ce conflit…

Angèle Savino : Exactement. Après ce moment très dur, j'ai décidé de retourner là-bas. Alors, il y a quelque chose d'assez fort qui s'est produit: je me suis rendue compte que ces femmes, qui m'avaient toujours accompagné, étaient les protagonistes de ce silence. Elles avaient toujours été présentes. Puisque Sabino n'allait plus pouvoir parler, je me suis donc adressé aux femmes. Je m'y suis rendue dans la Sierra, j'ai réalisé quelques interviews en mai 2013 et petit à petit a surgi cette idée de faire un film pour raconter le voyage des femmes Yukpa et qui vont se rappeler des moments-clés de leur vie.

Ce voyage va commencer dans la Sierra de Perijá, à l'endroit où est née Lucia Romero, la femme de Sabino Romero. C'est à la fois un retour aux sources, mais si le film commence là, c'est aussi parce que ces montagnes ne sont pas l'endroit où les Yukpa habitaient au départ, mais le lieu où ils ont été repoussés par les propriétaires terriens qui se sont appropriés des terres fertiles du piedmont.

Cette femme va raconter son enfance, sa rencontre avec Sabino, son histoire d'amour et après la descente sur les terres basses. Elle va voyager là-bas avec quatre autres femmes: Carmen, surnommée « Anita », est la cousine de Sabino Romero, elle aussi s'est beaucoup battue pour les droits des Yukpa. Elle est la cacique d'une autre communauté; Kuse. On a assassiné quatre de ses fils dont un avant la mort de Sabino, et qui avait été en prison avec lui. Il y a aussi Ana Maria, qui est la fille d'Anita. Et puis Guillermina, la fille de Sabino Romero, qui a été témoin de l'assassinat de son grand-père en 2008, l'Atancha José Manuel Romero. Un dernier personnage a été rajouté récemment, Marys, qui est aussi la fille d'Anita. Au départ, elle n'était pas prévue dans le scénario et puis elle s'est imposée, car elle a été victime d'un enlèvement en novembre 2018. Elle a été torturée pendant une semaine, et sauvée in extremis de la mort.

Alex Anfruns : C'est-à-dire que les persécutions contre cette communauté se poursuivent actuellement?

Angèle Savino : Oui, la situation actuelle liée à la crise économique fait qu'il y a eu une augmentation du trafic des bovins vers la Colombie. C'est un lieu de passage et le conflit demeure très fort. Cela rend la situation assez complexe si on veut comprendre ce qui s'est passé plus réce-



« Sabino vit, sa lutte continue », peut-on lire sur le t-shirt d'Angèle Savino, qui accompagne toujours la lutte des femmes Yukpa, dix ans après cette rencontre

RES TERRIENS PERSÉCUTENT ET UÉMENT LES YUKPA »



Des Yukpa

mment…

Alex Anfruns : Les entreprises d'extraction minière sont présentes dans cette région frontalière, à la fois en Colombie et au Venezuela. Pouvez-vous approfondir sur leur impact dans la région ?

Angèle Savino : La Sierra de Perijá est une zone géographique qui se situe à la fin du Cerrejón colombien, qui est la plus grande mine de charbon à ciel ouvert de l'Amérique Latine et l'une des plus grandes du monde. Cette zone contient particulièrement un charbon d'une grande qualité, qui se vend plus cher, mais il n'y a pas uniquement du charbon. Comme Sabino l'expliquait, il y a aussi de l'or, de l'uranium, de la chaux, du pétrole bien sûr. Évidemment, il y a beaucoup d'intérêts en jeu.

On dit que Chávez est né du « Caracazo ». Et bien, Sabino Romero est né de la rencontre avec un militant écologiste qui s'appelle Lusbi Portillo qui a fondé l'ONG Homo et Natura qui a été criminalisée par une partie du gouvernement pendant des années. Elle a été accusé d'être un paravent de la CIA, etc. C'était du n'importe quoi. Cette rencontre entre Sabino et Portillo a été un moment très fort, Portillo était un professeur à l'université et il a aidé à la lutte contre l'exploitation du charbon, qui avait commencé avec les Wayuu du Nord de la Sierra de Perijá. Dans la partie qui est proche de la Guajira, il y a deux mines de charbon à ciel ouvert qui ont complètement détruit la région et les Wayuu ont été décimés. Il y a eu énormément de maladies liées à l'exploitation du charbon, avec évidemment le déplacement des populations. Cela a marqué Sabino Romero, qui s'est dit « je ne veux pas que cela arrive à ma communauté ». Cette histoire, c'est aussi une prise de conscience des Indiens et particulièrement de Sabino Romero, qui était un cas exceptionnel.

C'est une région très riche en ressources minières et, en plus de cela, qui fait partie de l'axe de l'IIRSA (infrastructure pour l'intégration de l'Amérique Latine en espagnol, NdR). C'est un énorme projet de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement, qui prévoit de construire des autoroutes et des autoroutes fluviales partout en Amérique Latine. C'est l'une des raisons du conflit du TIPNIS (Territoire Indien et Parc National Isiboro-Secure en espagnol, NdR) en Bolivie. Chávez avait signé cette convention l'année 2000 au Canada, lors du sommet des Amériques. Il venait juste d'être élu président, il n'avait pas le choix car de toute façon c'était une chose tellement énorme qu'il n'avait pas les moyens de s'y opposer, il n'était pas accompagné par d'autres présidents, l'ALBA n'existait pas ! Il y a cet axe de l'IIRSA qui touche à la fois la Colombie et le Venezuela.

Alex Anfruns : Et justement, comment se passe la relation de ces entreprises extractivistes avec l'État vénézuélien ?

Angèle Savino : Quand j'ai découvert ce conflit en 2009, il y avait quelque chose de très particulier. Les Indiens avaient réussi à trouver un accord avec les propriétaires terriens. L'association d'éleveurs de bovins avait dit « ok, pour que vous gardiez une part de vos terres, mais nous avons besoin que nous vous payiez des indemnités : pendant des années on a produit sur cette terre, etc. » Donc cela a mis à mal le pouvoir d'une certaine manière.

J'ai même posé la question à Chávez : « Est-ce que la démarcation des terres et le paiement des indemnités pourront-elles résoudre le conflit dans la Sierra de Perija? » Et il m'avait répondu, très justement d'ailleurs : « S'il faut qu'on paie des indemnités on le fera dans certains cas, mais il ne faut pas oublier que les propriétaires terriens doivent partir, parce que ce sont eux qui se sont appropriés les terres des Indiens, ce n'est pas nous ». Cela a l'air juste dans les mots, mais dans les faits c'est plus compliqué. Chávez disait toujours « Los Indios primero » (les Indiens d'abord, NdR). Le deuxième, c'est l'État et le troisième ceux qui sont arrivés après : les éleveurs de bovins, les paysans déplacés de la Colombie, des Wayuu aussi… Et donc c'est une situation complexe.

L'une des possibilités pour démarquer la terre des Indiens et du coup pour empêcher la future exploitation des ressources minières, c'était de payer ces indemnités aux éleveurs dans le cadre de la démarcation des terres. C'est là où s'est produit le conflit. Il y avait déjà une « bourgeoisie révolutionnaire », qui est d'ailleurs en ce moment au Venezuela malheureusement. Le ministre de l'agriculture lui-même utilise ce terme, et cela met en rage les paysans qui se font expulser de leur terre par les propriétaires terriens en complicité avec certains gouverneurs. Parce que le conflit des Indiens et celui des paysans, c'est le même. Il y a quelques jours, il y a eu l'anniversaire de la Marche Paysanne Admirable de 2018, et la situation est la même, voire pire : 25 paysans ont été assassinés en un an, et plus de 300 depuis 2001. Deux mois après l'assassinat de Sabino Romero, l'État a finalement payé les indemnités des terres de Chaktapa. Mais celles de Kuse n'ont toujours pas été démarquées à ce jour. Les propriétaires terriens se considèrent comme les légitimes propriétaires de ces terres, persécutent et assassinent impunément les Yukpa. Par rapport à la question des ressources minières, il y a une complicité entre certains membres du gouvernement, des militaires, des propriétaires terriens, des paramilitaires évidemment. C'est une zone de non-droit. Ces ressources sont très attirantes.



Un chef indien

Pour revenir sur la question de ce conflit et notamment le cas de Marys, elle a été séquestrée et torturée par un propriétaire terrien qui voulait récupérer sa terre. Sa mère avait reçu en 2008 un crédit de Chávez pour élever des vaches et fabriquer du fromage. La propriétaire terrienne a payé des Yukpas pour qu'il y ait un conflit à l'intérieur de cette ethnie, ainsi que des guérilleros. Après son enlèvement, Marys a été reçue par la vice-fiscal du pays, le ministère de l'Éducation, la ministre des Communes, l'ancien Vice-Président Elias Jaua l'a reçue aussi… Elle a été très soutenue par des institutions de la Révolution qui veulent que l'impunité cesse; mais la question la plus urgente aujourd'hui, c'est de mettre en place un dialogue de paix entre les Yukpa eux-mêmes. Ceux qui profitent de ce conflit, ce sont les propriétaires terriens, et ils aiment les voir se tuer entre eux. Et les Yukpa sont des caribes, ce sont des guerriers, ils sont très conflictuels. Il faut mettre en place cette table de négociation, comme pour la guerre en Colombie, et qu'il puisse y avoir une démarcation des terres indiennes pour qu'on ne puisse pas exploiter les ressources naturelles. Cela dépend de la bonne volonté du président Nicolas Maduro.

Alex Anfruns : Depuis le 30 juillet 2017, il y a une Assemblée Constituante, dont le but est d'améliorer la Constitution de 1999. Il y a aussi une ministre chargée du pouvoir populaire pour les peuples autochtones, Aloha Nuñez. Quelle est votre impression sur les débats qui ont lieu dans le cadre de ce processus constituant ?

Angèle Savino : C'est assez compliqué, Aloha Nuñez a reçu Marys Fernandez, la dernière victime de ce conflit. Mais les institutions ne sont pas présentes sur le terrain. Le message ne passe pas. A chaque fois que le fils de Sabino Romero et sa mère reviennent à la Gobernacion de Maracaibo, ils sont ignorés. Les militants de Caracas ont un réseau de soutien dans les institutions, pour qu'on accueille ces femmes organisées dans l'association Oripanto Oayapo Tuonde (femmes pour la défense du territoire) et c'est dans ce cadre-là qu'elles arrivent à être reçues. La dernière fois, elle est venue avec tous les témoins de son enlèvement pour déclarer devant le Ministère Public, à Caracas, parce que la fiscalia de Machiques est complètement corrompu par les propriétaires terriens qui ont un vrai pouvoir dans cette région. A Maracaibo, il existe également ces liens. C'est compliqué, il faut constamment bouger pour obtenir justice.

Ce qu'on demande aujourd'hui à Aloha Nuñez, c'est de faciliter ce dialogue. Parce qu'aujourd'hui il y a des divisions entre les Yukpa. Et ces divisions elles sont liées au fait que les propriétaires terriens forment leurs groupes d'Indiens qui vont défendre leurs oppresseurs.

Alex Anfruns : Pour construire l'histoire de votre film, vous vous laissez guider par ces femmes Yukpa. Selon vous la transmission d'une voix collective et féminine est en mesure d'apporter quelque chose qui n'a pas été vue ni entendue jusqu'ici?

Angèle Savino : Tout à fait, c'est tout à fait cela. Lucia est une femme incroyable, c'est une combattante. Le film pourrait être sur elle, j'ai choisi un collectif de femmes parce que je pense qu'elle n'est pas la seule à se battre. Bien qu'elle ait été la femme de Sabino, Lucia n'a jamais été en retrait par rapport à lui, c'est une femme au caractère très fort et qui d'ailleurs ne parle pas très bien l'espagnol. Dans mon tournage je vais lui demander de raconter son expérience en langue yukpa, parce qu'il est évident que ce n'est pas la même manière de la raconter. La voix des femmes est essentielle: elles ont une manière différente de raconter le conflit, parce qu'en tant que femmes qui ont des enfants, elles portent la vie en elles. C'est aussi leurs enfants qui vont pouvoir continuer la lutte de Sabino Romero.

Aussi, si on parle dans le cadre plus général de la Révolution Bolivarienne, où les femmes blanches, noires, indiennes, paysannes, ouvrières, se sont appropriées du pouvoir… Je pense qu'elles ont appris à se dire « Nous aussi, on peut parler. Nous aussi on peut se battre pour nos terres ». Lucia et Anita sont des femmes époustouflantes de force. On a assassiné des fils d'Anita et le mari de Lucia, et elles continuent d'être debout ! Elles ont un regard féminin qui est spécial : elles sont mères, elles sont filles, elles sont veuves, elles sont orphelines. Guillermina est une femme qui a perdu deux maris assassinés. L'époux de Marys a aussi été tué. Ana Maria et Marys on eu quatre frères assassinés. Ce sont elles qui continuent la lutte, il n'y a plus d'hommes dans ces terres. Leur parole est très importante.

Investig'Action 20 Août 2019

Le devoir et l'obligation de sauver Haïti de la débâcle politique, sociale et économique

Par Robert Lodimus

« Les hommes ont un défi majeur à relever, celui de savoir vivre ensemble. Le " surhomme " n'est pas celui qui est très fort ou très puissant. Le surhomme, c'est l'ensemble des hommes. Dès lors qu'ils coopèrent, s'allient, dès lors qu'il n'y a pas de compétition entre eux, ils peuvent progresser, atteindre des performances supérieures. C'est pourquoi il faut organiser, encore et toujours, des rencontres entre les hommes. C'est la seule richesse. »

(Extrait d'une conférence en juillet 2004 d'Albert Jacquard)

Émile Zola a publié son roman « *La Débâcle* » en 1892. En France, le second Empire, qui devient un symbole de décadence et de corruption, s'effondre. Deux amis, Jean Macquart et Maurice Levasseur, sont opposés idéologiquement. Ils ont, chacun, une conception de la France de demain. Lors de la « *Semaine Sanglante* » en 1870, ils se retrouvent face à face sur le champ de bataille. Le communard Maurice Levasseur est transpercé mortellement par la baïonnette de Jean Macquart qui ne l'a pas reconnu. Dans ce livre, l'auteur dénonce les horreurs de la guerre. Mais nous laisse aussi un message important qui devrait retenir notre attention : être capable de faire renaître un pays de la débâcle. Pour Émile Zola, c'était la France de 1870. Pour les Haïtiens, il s'agit de l'Haïti de 2019. Je reprends quelques mots d'Éric Boulanger, docteur en études littéraires à l'*Université du Québec à Montréal* (l'UQAM), pour déclarer qu'Haïti doit « *surmonter la honte de la défaite* » pour « *retrouver le chemin des honneurs et de la gloire* ».

Depuis trois décennies environ, nous essayons d'attirer l'attention des compatriotes sur le grave danger qu'encourt la République d'Haïti. La plupart des Haïtiens semblent ne pas se rendre compte qu'ils vivent dans un pays comateux dirigé par des néoduvaliéristes associés aux puissances impériales de l'Amérique du Nord et de l'Europe. L'État national est pris en otage par les malades du pouvoir de l'organisation criminelle du *Parti haïtien des Tèt kale* (PHTK). Haïti continue d'être tributaire d'une situation d'anarchie qui la rend dysfonctionnelle à tous les niveaux. On ne peut plus parler de disette pour qualifier l'atmosphère de privations alimentaires, mais carrément de famine, comme dans les pays africains frappés par la sécheresse chronique.

Des données actualisées révèlent que le mois de septembre 2019 arrivera avec le début de l'aggravation de la baisse de la production vivrière. Déjà, la crise socioéconomique frappe durement les masses populaires. Elle n'épargne même pas les petits fonctionnaires, les policiers subalternes, qui ne reçoivent pas leurs maigres salaires dans un délai raisonnable, et qui réclament des arriérés de plusieurs mois. Arsène Similien, le doyen de la faculté d'agronomie de l'*American University of the Caribbean des Cayes*, tirait la sonnette d'alarme au cours du mois d'août 2019. Selon l'agronome, il faut redouter le pire. Il a constaté que l'État est incapable d'adresser les problèmes vitaux, essentiels auxquels font face les couches sociales marginales. Et pouvait-il en être autrement, lorsque l'harnachement de la nation est confié à des « *béjaunes* », à des *novices*, à des « *bleusailles* » qui volent, pillent, détournent l'argent des contribuables, et qui se retranchent derrière le paravent des gangs lourdement armés pour se maintenir au pouvoir?

La planète entière est au courant que des autorités de la République d'Haïti sont impliquées dans le trafic de la drogue et dans les activités de gangstérisme international. Le bandit Arnel Joseph appréhendé dans le Sud du pays, alors qu'il cherchait à faire soigner une blessure reçue par balles aux jambes, dans un hôpital de la région, a fait des révélations étonnantes à l'État major de la police nationale sur la complicité dont il bénéficiait au sein de la présidence et du parlement. Cependant, jusqu'au moment où nous rédigions ce paragraphe, les dénonciations étonnantes du chef de gang de *Cité de Dieu* et de *Marchand Dessalines* n'avaient débouché sur aucune arrestation. Le chanteur Gracia Delva, devenu sénateur du département de l'Artibonite, identifié clairement par la *Direction centrale de la police judiciaire* (DCPJ) comme étant le bras droit d'Arnel Joseph, continue de vaquer librement à ces occupations criminelles occultes. Bref, de jouir grassement en toute impunité des privilèges de l'État! Aujourd'hui, c'est bien cela, être un « *honorable sénateur de la république de Port-au-Prince*. » Dans l'Haïti des *Tèt kale*, les mots « *président, parlementaire, magistrat, juge, policier* » sont devenus synonymes de malfaiteur, de brigand, de kidnappeur, de tueur à gage… Le bandit Arnel Joseph n'est pas Robin des Bois! Il volait les pauvres, pour donner aux riches, aux bourgeois, aux politiciens véreux!

La République d'Haïti s'enfonce dans un trou béant. Vraiment difficile pour ce pays de 27 750 kilomètres carrés, avec une population estimée à près de 11 millions d'habitants, de survivre à cette triste et regrettable mésaventure politique qu'elle a entreprise sous la gouverne indirecte du *Core Group* représenté par les *néoduvaliéristes*: ceux-là qui jettent de la bave sur le Venezuela et qui lèchent les semelles de M. Donald Trump.

À travers le territoire national, les voix s'élèvent contre la pénurie alimentaire, la cherté de la vie, le chômage, la dégradation de l'environnement… Dans l'œuvre immortelle de Shakespeare, *Roméo* et *Juliette,* le Frère Laurent, en apprenant que le Frère Jean, à cause de l'épidémie de la peste, n'a pas pu transmettre son message à Roméo, à propos de la mort affabulée de Juliette, poussa ce soupir prophétique : « *Je pressens un très grand malheur.* » Effectivement, l'histoire se referma sur une intense tragédie. Roméo n'a pas survécu à sa jeune épouse Juliette. Haïti survivra-t-elle aux dégâts sociopolitiques, économiques et culturels causés par le passage regrettable des « *charognards* » au palais national?

Les Haïtiens sont en train de faire face à la pire période de crise que leur pays ait traversée durant les 215 ans de la création de l'État postcolonial. À part l'oligarchie qui continue de s'enrichir, en exploitant éhontément la classe ouvrière, les petits agriculteurs, les artisans, toutes les couches sociales du territoire vivent des moments de difficultés mordantes, incisives, acrimonieuses. L'inflation forme une courbe exponentielle. Les petites gens ne meurent pas. Comme l'écrit Gorki dans le roman « *La Mère* » à propos de Vlassov: «**Ils crèvent**. »

« *Là où il y a une volonté, il y a un chemin* », objectait Lénine.

S'il existe un endroit où effectivement le monde est à l'envers, c'est bien en Haïti. On y observe un curieux phénomène : des médecins, incapables de se constituer une clientèle régulière et rentable, délaissent, abandonnent les hôpitaux et les cliniques pour exercer des fonctions politiques, alors que le pays ne dispose que de 3 354 médecins pour 11 millions d'habitants. Des indigents meurent dans les campagnes reculées et même dans les bidonvilles, sans avoir la possibilité de se faire ausculter et prescrire des médicaments… Des *prêtres catholiques,* des *houngans,* des *pasteurs protestants,* des *boulangers,* des *sambas,* des *anciens gendarmes*, des *vendeurs de borlette*, convoitent le *palais national*, accèdent à la *Primature*, deviennent des *membres influents de cabinet* ou des *consultants*. Des « *jardiniers* » siègent au *Palais législatif,* à la *Chambre Haute* ou à la *Chambre Basse*… Et qui pis est, sans l'encadrement adéquat, sans l'expérience indispensable et nécessaire, sans l'apprentissage préalable et la formation académique requise pour se conformer et répondre aux *exigences de la fonction.* Et ne rétorquez pas s'il vous plaît en prétextant les cas de *Lula Da Silva, Lech Walesa* et d'autres personnalités qui – *nous le savons tous* – ont fait leurs premières armes politiques dans des organisations de droits humains, de défense des travailleurs et ouvriers, dans le militantisme syndical.

Les nerfs de résilience de la population sont grugés en profondeur. Tout cela ne préoccupe aucunement les mercenaires, les affairistes, – *ces espèces de bandits à cravate ou en tailleur pour femme* –, qui sont parvenus à usurper la présidence, le parlement, la primature, les ministères, les mairies, au moyen des opérations de vote frauduleuses organisées en 2011 et en 2016 par le *Conseil électoral provisoire* (CEP), avec la complicité des ambassadeurs occidentaux accrédités à Port-au-Prince. Les masses haïtiennes, nous l'écrivons toujours, n'ont pas encore atteint le niveau de capacité intellectuelle qui conditionne et détermine, à proprement parler, le choix de l'*électeur rationnel.*

Haïti s'est transformée depuis l' « *arrivée des colons européens* » en une « *jungle sauvage* » où l'espèce humaine lutte, se débat tous les jours contre elle-même pour survivre… Et, fort regrettablement, ni la grande *révolte des esclaves, ni la proclamation de l'indépendance,* ni la *création de l'État,* ni la *fondation de la Nation* ne sont arrivées à enrayer totalement les vestiges du *féodalisme colonial*… Les habitants malchanceux et abandonnés de l'arrière-pays ne vivent pas comme des chiens… C'est encore pire…!

Pourquoi les organes de l'État n'arrivent-ils pas à jouer leur rôle respectif? Où faut-il chercher les explications? Nous pensons qu'il importe, dans cette situation de basculement politique et économique, de creuser davantage toutes les questions se rapportant au rôle distinct de chacune des pièces maîtresses qui composent la machine typique de l'État imposée par la « *constitution* » du 29 mars 1987, soi-disant pour le replâtrage et la consolidation des murs de soutènements qui protègent la structure sociétale nettement défaillante, totalement fragilisée par les tristes années de dictature politique de François et de Jean-Claude.

À quoi assistons-nous depuis la naissance de l'époque post jean-claudienne? Pas duvaliérienne… *Le système duvaliériste* sert encore de fondation à toutes les pratiques et formes de gouvernance politique observées à Port-au-Prince de *1986* à nos jours. D'ailleurs, c'est l'absence d'alternative viable due à la stérilité des « *politiciens* » traditionnels versés dans l' « *opposition démagogique* » qui lui permet de se rajeunir, de se renouveler, de s'autoprotéger, de s'autoréguler, de s'auto-adapter, jusqu'à reprendre des forces pour continuer son périple de ravage et de destruction au sein de la population cruellement éprouvée.

De quoi sommes-nous témoins – *vous et moi* – dans la visière de nos observations constantes à partir de 1986, sans dédouaner naturellement l'ère des pratiques politiques duvaliériennes ? Des gouvernements – *et nous l'affirmons franchement, sans crainte et sans hésitation* – qui n'ont fait que tâtonner ou tâtonnent dans l'obscurité opaque, sans jamais parvenir à trouver ce *petit chemin de normalité politique, de progrès économique, de changement social et d'évolution culturelle* sur lequel fantasment continûment les collectivités nationales aux abois. La présidence d'une manière générale – *et à toutes les époques de l'exercice du pouvoir après 1986* – se confond pitoyablement dans les interlignes des partitions qu'elle n'arrive pas à exécuter pour redresser et viabiliser les institutions publiques au bord de l'apoplexie. Et pourtant, ses attributions, ses responsabilités sont clairement définies dans la « *Loi mère* ».

Selon le document d'*Henri Namphy* et du docteur *Louis Roy* où sont fixées les modalités d'une gouverne politique soi-disant républicaine, le Premier ministre, en principe, est le chef du gouvernement. Il a la responsabilité de conduire la politique de l'État. Depuis la première élection sous l'égide de la *constitution de 1987*, quelle place a vraiment occupée la *Primature* dans le circuit du *pouvoir exécutif* ? Les Haïtiens ont-ils vraiment l'impression d'évoluer dans un système exécutif bicéphale : *chef d'État, chef de gouvernement* ? La séparation et l'autonomie des trois pouvoirs – *de la façon dont Montesquieu le conçoit et le prescrit dans L'Esprit des Lois* – sont-elles effectives? Nous avons encore en mémoire les démêlés conflictuels du président *René Préval* avec le Premier ministre de *l'OPL, M. Rosny Smart.*

Pourquoi Haïti est-elle en train de couler?

Nous nous sommes toujours dit qu'il faudrait que la société prenne le temps de bien connaître et choisir les individus qu'elle mandate pour la représenter et la gouverner. En y réfléchissant, tous les malheurs des Haïtiens ne viendraient-ils pas de l'incapacité d'une population – d*ont les membres, de façon majoritaire, vivent et se comportent comme l'aveugle de Jéricho* – de rationnaliser son vote pour imposer sa *propre vision de Liberté* et de *Justice ?*

Qu'est-ce qui est à la base de l'esprit de ploutocratie, d'autoritarisme, de « *dictatorialisme* » qui caractérise toujours les gouvernements *haïtiens* de 1806 à nos jours? La maîtrise du concept de la « *démocratie* » advient par un cumul de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines intellectuels y afférents. Il faut donc explorer, à ce sujet, les voies philosophiques tracées par les immortels de la pensée universelle. Plus on est informé, plus on est critique et exigeant envers soi-même, sage, tolérant et charitable envers les autres. C'est par la théorie que les philosophes de gauche, tels que Karl Marx, Lénine, Engels, Gramsci arrivent à opposer au capitalisme exploitationniste d'autres modèles de société qui répondent aux intérêts des peuples misérabilisés. Nous avons eu des exemples en Russie avec la révolution bolchévique, en Chine populaire avec Mao, à Cuba avec Fidel, Raul et Guevara, au Chili avec Allende, au Nicaragua avec Ortega, au Venezuela avec l'immortel « *Commandante* » Chavez…

Les actes que nous posons viennent de nos idées. Les idées sont fonction de notre degré de perception intellectuelle, de compréhension et d'interprétation des faits sociaux, des événements politiques, des données économiques et des manifestations culturelles. Tous ces tâtonnements qui dévoilent le dysfonctionnement des organes de l'État haïtien ne proviendraient-ils pas d'une méconnaissance, d'une ignorance, et même chez certaines espèces cultivées, d'un mépris des formules de base de la méthode rationnelle, scientifique qui définissent et régissent les principes d'une *société de droit* ? En clair, une société où les citoyens évolueraient dans un état de grande quiétude et de sécurité béate, en exerçant leurs droits, et en s'acquittant de leurs devoirs… Le rôle de l'université est de transmettre à l'individu des connaissances utiles, indispensables, de lui fournir des notions essentielles de savoir être, de savoir faire, afin qu'il puisse adapter, transformer son environnement naturel aux conditions idéales de son bien-être à lui, et de celui de ses semblables.

Lénine répétait : « *Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire… Seul un parti guidé par une théorie d'avant-garde peut remplir le rôle de combattant d'avant-garde.*» Quiconque entreprendrait aujourd'hui un mouvement de révolution sociétale avec des paysans haïtiens – *dans l'état d'aliénation où ils se retrouvent* – commettrait l'erreur fatale et irréparable. Les 13 militants du mouvement « *Jeune Haïti* », Jacques Stephen Alexis, Gérald Brisson, Richard Brisson, etc., devenus des martyrs d'un rêve de « *révolution* », en ont fait l'expérience néfaste. En Bolivie, ce sont les campagnards incultes qui ont vendu Ernesto Che Guevara à la CIA. Les paysans haïtiens sont-ils préparés à entreprendre, à participer consciemment à cette tâche colossale et délicate, qui devrait aboutir à l'avènement d'un État révolutionnaire? D'ailleurs, l'inculture qui génère l'absence de « *conscience de classe* » n'est-elle pas la raison principale pour laquelle les populations de l'arrière-pays se montrent vulnérables aux hâbleries politiciennes? Le seul mot « *communiste* » les fait trembler. Beaucoup de jeunes combattants révolutionnaires ont été dénoncés au régime duvaliériste par des montagnards qui les ont démonisés, par l' « *ignarisme* » qui résulte de l'*analphabétisme.* Dans les campagnes, dans les endroits bidonvillisés, le « *socialisme* », le « *communisme* » deviennent synonymes de « *spoliation* » et de « *corvée* ». Le « *marxisme-léninisme* » véhiculerait donc une idéologie antipeuple! Un système d'État qui prêcherait la dépossession des pauvres de leurs lopins de terre, pour les réduire ensuite à l'esclavage ! Aucun Cubain n'avancerait un pareil raisonnement. La société révolutionnaire de la République de Cuba est scolarisée au moins à 99%. Il sera donc difficile pour les États-Unis d'ébrécher le *système castriste* pour y introduire des bribes de changement idéologique, «*convictionnel*» et conventionnel dans le sens des intérêts du « *Capital impérial* ».

Pour sortir de l'enclos « *d'exister* », et franchir la barrière « *de vivre* », il faut que chaque individu accomplisse dans son existence propre une mini-révolution. Les sociétés du *Sud* doivent bien recruter les femmes et les hommes auxquels elles confient leur destinée. Il faut que ces élus ou mandataires représentent des valeurs sûres, soient reconnus comme des patriotes honnêtes et des catalyseurs de *renouveau politique,* de *progrès économique*, de *changement social,* de *protection* et *d'essor culturels.* La politique est art et science. La fonction des théories politiques permet justement de définir, d'expliquer et d'analyser dans sa globalité «*l'objet*» auquel s'intéresse la science politique. La société haïtienne n'a pas encore atteint le niveau acceptable de l'expérimentation du processus de la «*démocratie* », comme système politique de gouvernance, au sens de

suite à la page(16)

Franck Laraque, l'inoubliable militant, camarade et ami

Par Frantz Latour

Il y a de cela trois ans, le mercredi 24 août 2016, décédait Franck Laraque, chez lui, aux petites heures du matin. Je savais que l'inévitable allait finir par frapper à sa porte et l'emmener pour son dernier voyage. Mais quand Michèle sa fille, m'a appelé pour m'annoncer la nouvelle, tout en moi avait chaviré. J'ai vécu ce même sentiment de désarroi, de solitude subite, de grande douleur retenue, de colère contre un destin implacable que celui ressenti lors de la mort de mon jeune frère François qui était plus que mon frère. Il était aussi mon ami, un vrai, comme Franck l'était.

Voilà déjà trois ans que Franck, mon ami Franck est parti retrouver le chemin des étoiles. La solitude ressentie lorsque la nouvelle de son décès m'est arrivé refait surface, par moment, parce qu'il m'est difficile d'oublier ces heures d'heureuses et intéressantes conversations avec Franck dont je me suis senti orphelin depuis son départ. Entre Franck et moi, il y avait une relation spéciale, unique, une rare intimité intellectuelle et politique, continue, sincère, chaude, cordiale, agissante, *camouradement* partagée, empressée, bien comprise, fervente, complice, chaleureuse.

Cette amitié était unique, parce que depuis la publication de ce journal, Franck et moi avions été en contact chaque semaine, le lundi ou, plus rarement le mardi, jusqu'à son accident vasculaire cérébral quand son élocution était devenue difficile. En effet, à l'époque de la transition qui m'a vu quitter Haïti Progrès pour contribuer à former Haïti Liberté, je lui avais fait part de mes difficultés de mémoire, de cette relative dispersion de mon attention qui n'a rien à voir avec l'âge, mais qui fait plutôt partie intrinsèque de ma personne. Déficits qui peuvent me jouer de drôles de tours quand j'écris mes textes. Et spontanément, il m'avait offert de venir à ma rescousse.

Depuis, pendant de longues années, Franck, chaque semaine, était le premier à lire mes articles, à partager avec moi mes « défaillances d'écriture », si je peux ainsi les appeler. Et comme nous étions logés à la même enseigne idéologique résolument progressiste, avec cette note révolutionnaire sous-jacente, on s'entendait à merveille.



Franck Laraque, l'inoubliable militant, camarade et ami

C'était un rituel hebdomadaire auquel les deux nous avions pris goût, grand goût, au point où si d'aventure je ne l'appelais pas aux heures convenues, il s'empressait de me faire un coup de fil pour me demander ce que devenaient les *Twa degout*, devenues du reste, par la suite, *Twa fèy, twa rasin.*

À un moment donné, j'avais commencé une rubrique médicale à portée du profane qui l'avait beaucoup intéressé. Je ne lui en aavais pas parlé jusqu'au moment où il se fut aperçu que cette rubrique commençait à paraître dans le journal. Spontanément, il m'a appelé pour me demander avec l'élégance caractéristique des deux frères Laraque: *genlè m pèdi djòb mwen*? C'est ainsi que notre connivence se donnait rendez-vous deux fois par semaine, le lundi et le mardi. Au total, Franck était le premier à lire mes deux textes, et il ne se lassait jamais de le faire. À l'occasion, il publiait, lui aussi, un texte dans le journal dont j'étais le premier à en avoir la primeur. Connivence *camouradement* partagée.

La connivence ne s'arrêtait pas là, car après le partage de nos textes, nous les commentions parfois, si nécessaire, mais c'était très souvent l'occasion pour lui et moi de faire un tour d'horizon de l'actualité politique aussi bien haïtienne qu'internationale. Rarement, il nous arrivait de différer d'opinion, et c'était toujours mineur. Au cours de ces échanges, il éprouvait toujours un plaisir filigrané d'émotion à me parler de telle ou telle autre personne, vivant soit au pays, soit en diaspora, pour qui il avait respect, admiration et dont le travail ou la production contribuaient de façon concrète à faire avancer la cause haïtienne, la problématique du pays, culturellement, socialement.

Comme Franck et mon père étaient militaires, nous avions l'occasion de faire de temps à autre des virées dans le temps pour ramener à la surface des souvenirs enfouis, tapis dans l'ombre de ma mémoire et qui remontaient à la présidence de Vincent et de Lescot. Étant mon aîné de quinze ans, nous partagions pas mal d'« épisodes » dont je ne me rappelais très bien et qu'il m'aidait à reconstruire parce qu'il les connaissait mieux que moi. Je les comparais avec les bribes de souvenirs restés dans ma mémoire au hasard de conversations entendues à la maison, de la bouche de mes parents et de ma grand-mère paternelle. Il ne me marchandait pas son temps et les explications rationnelles d'événements que lui avait vécus alors que moi j'étais encore gosse.

Très curieux, il était intéressé à connaître et à comprendre le fonctionnement de nos organes majeurs : le coeur, les reins, le cerveau par exemple, et par ricochet les maladies qui pouvaient les atteindre. Aussi, c'est avec empressement qu'il avait voulu partager avec moi avant leur publication, mes textes se rapportant à divers dysfonctionnements du corps humain. À chaud, il pouvait s'entretenir à son aise avec moi, l'ami médecin. Et comme les textes étaient accompagnés de schémas, de desseins ou de photos, il était facile de dialoguer et de lui donner accès à la complexité, par exemple du processus visuel avec ses deux composantes optique et neurologique.

Ai-je trop parlé de ma « relation spéciale, unique » avec Franck ? Au lecteur d'en juger. J'ai eu ce rare privilège d'avoir partagé des moments de chaude amitié intellectuelle et politique avec Franck Laraque, sentinelle de l'espoir, homme de vigie qui scrutait l'horizon, l'avenir d'un pays jeté aux quatre vents des appétits d'un pouvoir impérial insatiable, servi par des laquais traîtres à la mémoire et à l'idéal dessaliniens. Il s'était fait en quelque sorte le porte-parole des masses opprimées qui, ensemble avec le secteur progressiste, nationaliste, patriote de l'intelligentsia, sont capables de « relever le défi de la survie économique et de ''construire Haïti par nous-mêmes''».

Professeur émérite admiré de ses étudiants, Franck Laraque a été un pédagogue hors pair qui à travers ses livres, ses interventions dans les médias, sa lutte conséquente contre la dictature des Duvalier, sa compréhension dialectique, marxiste des rapports de classe a accompli un immense travail de conscientisation «dont l'oeuvre littéraire reste un vecteur important, [qui] doit s'inscrire aussi dans le cadre de projets politiques et d'activités sociales qui touchent l'organisation actuelle et l'avenir du pays» (Tontongi). En ce sens, Franck a fait oeuvre qui vaille dans son travail de propager une vision du pays qui peut devenir réalité dans la mesure où un leadership éclairé, progressiste, national, révolutionnaire, s'appuyant sur la force des *mains magiciennes* du peuple peut transformer cette vision en réalité sociale, économique, politique.

Franck Laraque a accompagné, dans sa sphère d'action, les luttes du peuple haïtien pour sa survie dans la dignité, pour que les mots liberté et justice trouvent leur vrai sens à ses yeux. Franck a repris ce flambeau de détermination légué par la geste de Vertières, et qui ne s'est pas éteint malgré tumultes, interventions, occupations à mettre au compte d'un ennemi cinquante-étoilé implacable, héritier d'un sentiment de vengeance de la part d'un colonialisme-impérialisme qui n'a jamais pardonné à la négraille esclave de lui avoir fait mordre la poussière le 18 novembre 1803.

À travers les écrits de Franck, c'est tout un parcours politique et intellectuel qui s'offre à nous, en quelque sorte un film au ralenti d'une pensée révolutionnaire ancrée dans une fraternisation noble avec les luttes et revendications populaires visant à changer Haïti, à en faire un lieu où les opprimés, les refoulés dans ''le pays en dehors'' puissent enfin s'asseoir autour de la table nationale, partager les ressources du pays équitablement et jouir pleinement des fruits de leur travail.

Les masses restent les victimes permanentes du monumental échec des pouvoirs, d'un éternel gâchis économique, social, politique qui n'en finit pas. Pour les sortir de leur enfer, Franck n'a pas arrêté de préconiser « l'alliance de la conscientisation politique et de la conscientisation économique des masses » pour un changement radical de leur condition. Une alliance incontournable, impérative. Mais au pays, les classes dirigeantes sont sourdes, obstinées à garder le statu quo, à défendre leurs mesquins intérêts de classe et à servir de courroie de transmission des menées impérialistes.

Franck croyait fermement aux initiatives prônant des projets locaux de développement par des Haïtiens, pour des Haïtiens et qui en même temps alimentent la dynamique de conscientisation économique des masses, conscientisation dont il était un ardent propagateur et défenseur. Il va sans dire que dans la pensée de Franck, il est plus que souhaitable qu'une telle dynamique soit encadrée par un État responsable, conscient de ses responsabilités et devoirs citoyens, comme on le voit à Cuba, en Bolivie, au Venezuela.

Avec son dernier ouvrage *L'instrumentalisation de la pensée révolutionnaire* paru juste avant son accident cérébral vasculaire qui l'a laissé handicapé, Franck nous a laissé une production littéraire qui a fait en quelque sorte le tour d'une vie de militant dont le talent d'écrivain a été mis au service des masses oubliées, refoulées, exploitées et qui devrait servir de guide aux universitaires, à la jeunesse haïtienne, à ce réservoir d'hommes et de femmes patriotes, honnêtes, en Haïti, pour contribuer à cette conscientisation, cette dynamique de conscientisation économique des masses, seule capable de les faire accéder à un changement radical en vue d'une vie digne.

Franck Laraque, toute sa vie, et particulièrement durant sa vie de militant a été, comme son frère Paul du reste, un modèle de rectitude morale, intellectuelle et politique. Les deux ont vécu un itinéraire militant articulé autour d'une pensée généreuse, humaniste, progressiste, révolutionnaire. J'ai eu le bonheur d'être proche de Franck. Avec lui, j'ai partagé d'agréables moments de convivialité, de militance, de meilleure compréhension d'un monde en proie à de féroces appétits de domination. Avec Franck parti, j'ai perdu un camarade de lutte, un ami sincère, un frère, un intellectuel, un *camourade*.

Comme je l'ai déjà écrit auparavant, quelques jours après son décès : « Notre journal gardera vivante l'image de la vie exemplaire et militante de Franck reposant aujourd'hui en paix au royaume de nos ancêtres où il a rejoint dans l'éternité ceux des Laraque partis avant lui pour leur dernier voyage».

27 août 2019

La mémoire au service des luttes : William Wallace

Par FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 614 ans, le 23 août 1305 le leader indépendantiste écossais William Wallace était atrocement assassiné par les colonialistes anglais.

Né dans une famille de petite noblesse ruinée, Wallace vit dans son enfance la misère paysanne. A l'époque de sa naissance vers 1270, l'Écosse est indépendante et gouvernée par le roi Alexandre III.

A la mort de ce dernier, sa fille Margaret, âgée de 3 ans, devient reine et une régence est mise en place appelée « les gardiens d'Écosse » pour administrer le pays jusqu'à sa majorité.

Elle meurt cependant à l'âge de 8 ans. Un conflit de succession éclate. Pour y trouver une solution, les « gardiens d'Écosse » décident de faire appel à un arbitre extérieur.

Ils demandent au roi anglais Édouard premier de jouer ce rôle. Celui-ci se rend à la frontière qui sépare les deux pays avec une énorme armée et profite pour imposer son pouvoir sur l'Écosse. Le pays devient une colonie anglaise.



Comme dans toutes les colonisations, les injustices se multiplient, la pauvreté s'installe et les troupes coloniales s'accaparent de tous les droits. Une des victimes parmi de nombreuses autres est Marion Braidfute, la fiancée de Wallace. Elle est assassinée par le shérif anglais Hugh de Cressingham. Pour la venger, Wallace tue l'assassin et se réfugie dans les bois. Là, il regroupe trente Écossais et organise le combat contre l'occupant.

En mai 1297, il mène sa première action contre la garnison anglaise de Lanark qu'il anéantit. Cette victoire a un effet mobilisateur sur l'ensemble du peuple écossais. Même des nobles qui acceptaient l'autorité coloniale décident de rejoindre les insurgés.

Les nationalistes écossais vont alors de victoires en victoires. Wallace se proclame « gardien du Royaume d'Écosse ». Le pays est quasi-entièrement libéré à l'exception de quelques villes de garnison qui sont assiégées.

Le roi Édouard premier décide alors de rapatrier ses troupes de France où elles étaient en guerre. Il arrive en territoire écossais à la tête d'une armée quantitativement importante et expérimentée. Le rapport des forces change immédiatement.

suite à la page(16)

La communication, seul enjeu du sommet du G-7 à Biarritz

Par Thierry Meyssan

Le G7, qui était originellement un lieu d'échange entre dirigeants occidentaux pour mieux comprendre les points de vue respectifs, est devenu un enjeu de communication. Loin d'exposer à huis clos le fond de leur pensée, les invités sont devenus des acteurs d'un show médiatique où chacun essaye de faire bonne figure. Le pire aura été la surprise concoctée par Emmanuel Macron pour les journalistes et contre son invité états-unien.



Emmanuel Macron adolescent et sa professeure de théâtre, sa future épouse, Brigitte Trogneux

Un club, pas une organisation décisionnaire

Lors de sa création en 1976, par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, le G-6 était un groupe de discussion informelle. Le président français et le chancelier allemand entendaient échanger avec leurs homologues pour cerner leurs pensées dans le contexte de la crise du dollar qui résultat de la fin de la guerre contre le Vietnam. Il ne s'agissait pas de prendre des décisions, mais de réfléchir sur l'avenir de l'économie occidentale. Les invités étaient les mêmes que ceux réunis par le Trésor états-unien, pour la même raison, un peu plus tôt. Cependant la réunion ne rassemblait pas cette fois les ministres des Finances, mais les chefs d'État ou de gouvernement et l'Italie avait été ajoutée. L'année suivante, le Canada a également été invité.

Avec la dissolution de l'Union soviétique et la fin de la division du monde en deux camps, le G-7 a abordé des questions politiques, puis a associé la Russie à ses discussions informelles. Mais lorsque Moscou s'est relevé, s'est opposé à l'Otan en Syrie et a refusé le coup d'État en Ukraine, la confiance fut brisée et les Occidentaux décidèrent de se réunir à nouveau entre eux. Cet épisode clôt toute velléité de faire participer la Chine.

Les derniers G-7 ont produit quantité de Déclarations et de Communiqués. Cette littérature n'a acté aucune décision, mais élaboré un discours commun, d'autant plus verbeux que la politique intérieure US était dominée par le « politiquement correct ». Comme toujours lorsque l'on n'a pas conscience d'avoir de contre-pouvoirs, la séparation entre la réalité et ce discours n'a cessée de croître.

Une dérive a eu lieu en 2005, au Royaume-Uni, où le Premier ministre britannique Tony Blair attira l'attention de tous en assurant le G8 qu'il présidait allait annuler la dette des 18 pays les plus pauvres d'Afrique. En réalité, cette annonce était gratuite : le G8 ne prit jamais cette décision. Par la suite, 14 pays acceptèrent les conditions léonines de la Grande-Bretagne, puis s'en mordirent les doigts. 4 autres refusèrent ce piège. Cette mise en scène a laissé l'impression fallacieuse que le G7/8 était une sorte de gouvernement mondial.

Il est essentiel qu'il ne prenne pas de décision : ce serait constituer un cartel au sein de l'Assemblée générale de l'Onu et violer le principe de l'égalité entre chaque État quelle que soit sa puissance. Il existe déjà un privilège, reconnu aux principaux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, de siéger de manière permanente au Conseil de sécurité et d'y détenir un droit de veto. Privilège qui découle du réalisme : aucune majorité d'État ne peut imposer sa volonté à de si grandes puissances.

Le sommet 2019

Quoi qu'il en soit, l'importance de cette réunion informelle se mesure à la puissance cumulée de ses invités. Il convient d'abord d'observer que le G-7 réunit 9 personnalités : le président de la Commission européenne et celui du Conseil européen y sont invités. Il se trouve que pour des raisons de santé, Donald Tusk manquera à l'appel. Observons ensuite que, depuis 2015, le président tournant du G7 a invité des hôtes étrangers. Emmanuel Macron en a choisi 8, dont 3 l'avaient déjà été l'année dernière : deux des BRICS (l'Inde et l'Afrique du Sud), l'Australie (qui y a été invitée comme le Canada en tant que dominion britannique et devrait adhérer dans quelques années à l'Otan et y constituer une force anti-Chinoise avec le Japon), et des « clients » (l'Égypte, le Burkina-Faso, le Chili, le Rwanda et le Sénégal). Ces États participeront à certaines réunions, mais pas à toutes.



Un club, pas une organisation décisionnaire

Le président Macron a rappelé la possibilité de réintroduire la Russie dans ce cercle fermé, en 2020 (évoquée par le président Trump qui présidera alors ce club). Cela supposerait d'abord que la Syrie soit libérée et que l'adhésion de la Crimée à la Fédération de Russie soit reconnue. En outre, pour que la participation de Moscou ait un sens, il faudrait que la Russie se mette à parler comme les Occidentaux. Sergueï Lavrov a déjà poliment répondu qu'il examinerait cette proposition (saugrenue) lorsqu'elle serait formulée.

Après le fiasco du G-7 de 2018, où l'on ne parvint pas à élaborer un discours commun, Emmanuel Macron a fait le choix de chercher un discours plus large et plus général qui fait toujours recette et ne menace personne, un sujet sociétal et surtout pas social : la « lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes ». Précautionneusement, il a prévenu qu'il n'y aurait pas cette fois de texte final.

Au plan économique, les conséquences de la guerre douanière livrée par les États-Unis à la Chine sont la principale source de préoccupation des membres du G7. N'ayant aucunement l'intention d'être à nouveau placé en situation d'accusé comme il le fut l'an dernier, le président Trump a choisi l'attaque en dénonçant les taxes françaises sur Google/Apple/Facebook/Amazon. C'est en effet le point faible de son partenaire. La France a choisi d'attaquer les Gafa au plan fiscal, mais ne réagit pas à deux questions plus importantes : leur position monopolistique et leurs violations des libertés individuelles. Il devrait être réglé en marge de la réunion de Biarritz par les ministres des Finances français et états-unien.

Une pièce de théâtre d'Emmanuel Macron

Emmanuel Macron et son ancienne professeure de théâtre, son épouse Brigitte Trogneux-Macron, avaient prévu une mise en scène particulière pour ce sommet. Nul ne peut en nier la qualité scénique et les rebondissements.

Le président a fait précéder le sommet d'une courte adresse télévisée au cours de laquelle il avait annoncé diverses initiatives spectaculaires et s'était engagé à en présenter un bilan le 26 août au soir. Cet article est écrit la veille, mais les leçons sont déjà évidentes.

Dans les jours qui ont précédé ce sommet, des médias européens ont massivement relayé une campagne d'intoxication selon laquelle la totalité de la forêt amazonienne serait en feu. Sa destruction priverait la Terre d'oxygène et accélérerait le réchauffement climatique. Or, ce n'est pas la forêt qui brûle, mais les zones déforestées soumises à la technique de défrichage par brûlis ; et l'Amazonie ne fournit qu'une très petite partie de l'oxygène de l'atmosphère. En réalité, certains membres du G7 espèrent contourner l'OCTA (Organisation du Traité de coopération amazonienne) afin de pouvoir exploiter les fabuleuses richesses minérales, pharmaceutiques et boisières de cette région. Déjà Emmanuel Macron a autorisé l'exploitation de plusieurs mines aurifères en Guyane française à un consortium franco-canadien au plus grand mépris de la forêt et de ses habitants. C'est à juste titre que le président brésilien Jair Bolsonaro a dénoncé le caractère colonial de l'entreprise du G7. Les mensonges d'Emmanuel Macron seront lourds de conséquences.

Autre sujet et non des moindres : le président a lui-même prétendu qu'il avait reçu un « mandat » du G7 pour négocier avec l'Iran. C'est évidemment impossible non seulement parce que le G7 ne donne pas de mandat, mais aussi parce que jamais les États-Unis ne délèguent ce pouvoir à un pays tiers. Après que la presse internationale ait reprise les yeux fermés cette ineptie et que le président Trump ait eu un coup de sang, Emmanuel Macron a reconnu une méprise. Sur ce, il a invité le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, qui est immédiatement arrivé à Biarritz et qu'il a rencontré. Il était impossible de faire plus spectaculaire, mais c'est au prix d'une insulte publique à son invité, Donald Trump, et d'un inconfort pour ses autres invités.



Les conseillers de l'Élysée assurent que le président états-unien avait donné son accord, mais à quoi ? Mohammad Javad Zarif n'a pas été autorisé à entrer dans l'hôtel du Palais où se tient le sommet. Il a été accueilli durant trois heures par son homologue Jean-Yves Le Drian et le ministre des Finances, Bruno Lemaire, à la mairie de Biarritz. Emmanuel Macron a abandonné ses invités pour se joindre à ses deux comparses durant une demi-heure. L'entretien s'est tenu en présence de conseillers britannique et allemand. Cette visite impromptue ne fera pas avancer le conflit irano-US, mais braquera les États-Unis à la fois contre l'Iran et contre la France. Ce scénario est la première grave faute internationale d'un président dont l'inclinaison sociopathique est connue depuis bien avant son élection. Par sociopathie nous entendons une tendance générale à l'indifférence vis-à-vis des normes sociales et des droits d'autrui doublée d'un comportement impulsif.

Conclusion

Le président Donald Trump considère le « discours politiquement correct » comme le symptôme de la mainmise de l'oligarchie globaliste sur son pays. Selon le Washington Post, il se serait bien passé d'aller perdre son temps à Biarritz. A l'évidence, l'arrivée en ville d'un hôte qu'il ne voulait pas voir a transformé son ennui en colère. Ses têtes à têtes avec son homologue français se sont délicieusement passés assurent les conseillers de l'Élysée mais ont été odieux selon les siens — et ceci dès le petit-déjeuner—. Selon sa conseillère, Kelly Ann Shaw, le président souhaiterait donc que la prochaine réunion, en 2020 aux États-Unis, fixe de nouveaux objectifs.

Réseau Voltaire | Damas (Syrie) | 24 août 2019

L'aide humanitaire, c'est l'apocalypse

Par Alberto Vargas

« L'Italie ne reconnaît pas Guaidó parce que nous ne voulons pas refaire la même erreur qu'en Libye. Nous devons éviter que la même chose se passe au Venezuela. » La déclaration de l'Italie a donné un coup de pied dans la fourmilière avec un argument tellement solide que ses propres partenaires européens préfèrent l'éluder.

Tandis que la plupart des Gouvernements de l'Union Européenne cherchaient des arguments pour donner leur aval au putschisme et que la presse du même bord comptabilisait les soutiens et les condamnations comme s'il s'agissait d'une partie de football, l'Italie a mis à nu la véritable dimension de l'aventure impérialiste.

En février 2011, il y a 8 ans, la France et les autres pays de l'OTAN dirigés en silence par les Etats-Unis, ont décidé d'intervenir militairement en Libye touchée par un conflit interne entre le Gouvernement de Muammar el Kadhafi et l'opposition. Sous prétexte « d'aide humanitaire, » (un terme qui figure dans les chroniques de l'époque), l'OTAN a lancé des tonnes de bombes pour affaiblir la « dictature. »

Avant ça, les forces étrangères avaient soutenu la création d'un Gouvernement de transition (comme celui qui a ensuite été créé en Syrie et qu'ils veulent maintenant instaurer au Venezuela). Ce Gouvernement « rebelle » (un euphémisme qui représente les groupes violents armés mais du côté des « gentils ») s'est levé, en armes, contre la « dictature. »

Le confit dans le pays producteur de pétrole a débuté par des manifestations et des protestations. Les protestations « du peuple » contre « régime dictatorial » sont devenus des groupes armés capables de prendre des villes et de commencer à former un Gouvernement parallèle.

La réaction de Kadhafi était prévisible : mobiliser ses militaires pour reprendre ces villes prises. Pour les pays de l'OTAN, le « dictateur » portait atteinte aux droits civiques et à la sécurité de la population civile. Pour protéger cette population civile et lui offrir de l'aide humanitaire (comme celle que demande Guaidó et qu'offre Trump), ils ont ordonné de la bombarder.

Le premier Gouvernement à reconnaître le Conseil National de Transition (CNT), créé fin février, a été celui de la France, qui disait que c'était « le seul représentant de la Libye. » ensuite, les 25 autres pays s'y sont joints.

Les 4 premiers mois de l'intervention militaire que l'Occident a intitulée « guerre civile » ont coûté la vie à 10 à 15.000 Libyens (entre morts et disparus) attribués comme prévu au « régime » de Kadhafi, assassiné quelques mois plus tard, selon les envahisseurs.

Après la chute de Kadhafi, ce qu'on appelle le Conseil National de Transition a été dissout pour que débute une « transition démocratique » vers la création d'une « nouvelle république » (remarquez les similitudes entre ce qui s'est passé en 2011 et les demandes qu'ont faites à Guaidó les Gouvernements de l'Union Européenne).

Mais quelque chose s'est mal passé dans les plans de l'Occident. Comme prévu, les différends du pouvoir, les tribus qui avaient contribué à la chute du « dictateur » ont commencé » leur propre querelle. En 2014 a éclaté un nouveau conflit interne qui a laissé la Libye divisée en différentes zones d'influence et soumise à une violence qui dure toujours aujourd'hui.

Actuellement, ce qu'on appelle le Gouvernement de Consensus National de la Libye, soutenu par l'ONU, n'est que le visage institutionnel d'un pays dévasté, démantelé et violent. Ni l'OTAN ni la France ni les Etats-Unis n'ont fait de travail humanitaire en Libye.

Le pays est toujours hors de contrôle et les puissances n'ont jamais accompli la tâche qu'elles promettaient d'accomplir bien qu'elles aient le contrôle du pétrole que ce soit grâce à des groupes alliés ou grâce au marché noir.



La Libye compte actuellement des milliers de déplacés intérieurs, de migrants et de réfugiés. La division du territoire, l'absence de l'Etat et l'ampleur de la guerre rendent impossible de faire des statistiques même approximatives.

Un rapport de la Mission de soutien des Nations Unies à la Libye (UNSMIL) et du Bureau de la Haute Commissaire aux Droits de l'Homme connu en décembre dernier révèle les violations et les abus auxquels sont soumis les migrants et les réfugiés dans ce pays aussi bien de la part des fonctionnaires de l'Etat que des groupes armés et des trafiquants.

Il montre comment des hommes, des femmes, des adolescents et des enfants en centre de détention officiels et extra-officiels subissent des viols, des assassinats, des tortures, des arrestations arbitraires, des abus sexuels en réunion, l'esclavage et l'extorsion.

Les conséquences de l'intervention de l'axe Washington-UE ont été la destruction partielle et presque totale des principales villes du pays, la grave crise humanitaire avec des milliers de déplacés et de réfugiés, le vol du patrimoine culturel et historique, la formation d'organisations terroristes et et la guerre qui a éclaté en 2014 et dure toujours.

Les dégâts que l'Union Européenne et Washington occultent

Les Nations Unies (ONU) et ce qu'on appelle le Gouvernement de Consensus National de la Libye viennent d'élaborer un rapport qui est le plus parlant pour comprendre l'avertissement qu'a donné le Gouvernement italien cette semaine à ceux qui soutiennent le putschisme au Venezuela.

Jusqu'en 2011, le pays africain avait des indices de développement social bien au-dessus de a moyenne de l'Afrique du nord et du Moyen Orient. Actuellement, quelques 550 000 Libyens (au moins 10% de la population), n'ont pas accès à la nourriture ni à l'eau ni aux articles de base, n'ont ni toit ni éducation.

Beaucoup d'entre eux résident dans es zones urbaines dont, curieusement, les forces humanitaires l'OTAN ne s'occupent pas. Mais beaucoup d'autres milliers vivent dans des villages inaccessibles entourés de groupes violents.

Selon les calculs de l'ONU, les secteurs les plus vulnérables sont des dizaines de milliers de mineurs, de jeunes et d'adultes victimes de violence de genre et de civils (ceux que l'OTAN avait juré de défendre contre la « dictature ») qui vivent dans des zones entourées d'explosifs de guerre comme les mines anti-personnelles et les obus qui n'ont pas explosé.

L'ONU ajoute : « Les personnes avec des besoins particuliers ont un accès limité aux centres sanitaires. 17,5% des hôpitaux, 20% des centres de soins primaires et 18% des centres spécialisés sont partiellement endommagés ou complètement détruits. »

On a besoin d'argent d'urgence pour « un paquet minimum de services intégrés de soins primaires et secondaires, le renforcement de la surveillance des maladies et de la formation du personnel sanitaire. »

« Le nombre de mineurs libyens, de migrants et de réfugiés d'âge scolaire (6-17 ans) affectés par le conflit est de 343 000. L'accès à l'éducation continue à être l'une des priorités, » dit un article publié mardi 6 février par l'agence ONU Noticias.

« La réponse aux urgences (par exemple le transport d'eau par la route) et la prestation de soutien technique pour l'accès à l'eau potable dans les communautés, les camps de déplacés intérieurs, les écoles et les centres sanitaires » n'a pas été organisée.

Le Programme Mondial pour les Aliments (PMA) a souligné que « l'insécurité alimentaire continue à être un problème étant donné les déplacements prolongés, les perturbations du marché et la moindre production d'aliments. A cette situation, il faut ajouter que les importations d'aliments ont diminué pendant l'année dernière à cause de l'accès limité aux ports et du blocage des routes » par les différents groupes qui se disputent le territoire. « Le prix de nombreux aliments de base comme le riz et la farine de blé a augmenté de jusqu'à 200% en comparaison avec les niveaux antérieurs au conflit, » affirme l'ONU.

D'autres données importantes des agences des Nations Unies que reproduit ONU Noticias : Le PMA signale que la dénutrition chronique affecte 21% des enfants de 6 mois à 5 ans et la plupart des hôpitaux sont hors service. » L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) rappelle « qu'environ 75% des installations sanitaires sont fermées ou ne fonctionnent que partiellement et qu'il existe une grave pénurie de personnel sanitaire. »

De plus, l'OMS a relevé plus de 41 attaques contre des travailleurs et des installations sanitaires en 2018-2019. Pendant cette phase, les attaques ont provoqué la mort de 6 travailleurs sanitaires et patients, 25 professionnels de la santé ont été blessés et 7 agressés.

L'Italie, avec un Gouvernement d'alliance droite-extrême-droite, aux antipodes de la gauche mondiale, a ouvert les yeux au monde. Personne ne pourra faire semblant de ne pas savoir de quoi parle Rome quand elle demande d'éviter que le Venezuela finisse comme la Libye.

Resumen Latinoamericano 24 agosto 2019. Traduction Françoise Lopez pour Bolivar Infos Venesol 26 août 2019

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Marie Josie PIERRE, en la forme ; Maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi cinq Juillet deux mille dix neuf contre le sieur Wisler DESJARDIN, admet le divorce de la dite dame née Marie Josie PIERRE contre son époux Wisler DESJARDIN, pour incompatibilité de caractères, injures graves et publiques, fait prévu à l'article 217 du code civil haïtien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existe entre eux aux tors exclusifs de l'époux ; Ordonne à l'officier de l'Etat civil de Port-au-Prince, section Sud, de transcrire sur les registres à ce destine le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compenser les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Frisner SAINCiLAIRE de ce siège pour la signification du présent jugement.

RENDU DE NOUS, Berge O. Surpris, juge au tribunal du ressort de port au prince, en audience civile, publique et ordinaire du cinq Juillet 2019 en présence du substitut du commissaire du gouvernement Me Roger SOMPLICE, faisant office du ministère public et avec l'assistance Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège.

Il est ordonne etc……
En foi de quoi etc……

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi se déclare compètent pour trancher le diffèrent opposant la Dame Andrea Philogène à la dame Saintilla NERILUS dite Lucienne, accueille en la forme de la requérante, maintient le défaut octroyé et sollicité et accordé à l'audience du jeudi 20 septembre 2018, retracer à la sentence au 26 janvier 2017 tout en ordonnant que le dit jugement devoir être considérée comme nul et non avenu à l'égard de la dame Andrea Philogène tout en conservant ses effets à l'égard des autres personnes; dit que la portion de terre occupée par Andrea Philogène ne fait pas partie du procès existant entres les dames Saintilla Nerilus Dite Lucienne à la dame Andrea Elismé. Reconnait la faute de la citée. Réserve l'action dommage intérêt à la requérante pour les préjudices subis, vu que son action entière opposition est retenue par le tribunal. Dit que la citée la dame Andrea Elismé est en faute et en conséquence la condamne aux frais et dépens de l'instance liquide à la somme de gourdes. Commet en fin l'huissier GERARD ETIENNE de ce siège du Tribunal de première instance pour la signification de la présente sentence.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Auguel Jean Louis, Juge en audience civile, ordinaire et publique du Mardi 28 mai 2019 en 216ème de l'indépendance avec l'assistance du greffier Renault Laporte.

Me AUGUEL JEAN LOUIS.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal sur les conclusions conformes du Ministère Public, représentée à la barre par Me. Aldrin Joassaint substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort, maintient le défaut requis et déjà octroyé a l'audience du jeudi 04 avril 2019 contre les sieurs de dames Ernest Pierre Louis, Josette Clerzil, Olner Clerzil, Gustave Clerzil, Beauvais Clerzil, Emaine Clerzil, Erisnord Clerzil, Elie Clerzil, Wildin ainsi connu, Wilfride connu, Wilner Larmy, Marck Dim ainsi connu,Tipotnegre Baidumel, Josner Monperous, Odany Guerrier, Janot Caus, pour faute de comparaitre, pour le profit se déclare compètent pour connaitre l'action du demandeur au terme de l'article 61 du code de procédure civile (Pierre Marie Michel) accueille favorablement l'action du requérant pour être juste et fondée ; ordonne le mesurage de quinze carreaux et demi de terres laissés par Lorket Felfond Edouard venant par la représentation de sa feue mère Imaine Belfond Edouard, qui elle-même venant par représentation de son père Franck Belfond Edouard selon l'acte de partage de quinze janvier 1947 de l'Arpenteur Louis Jérôme St-Julien, Commissionnée pour la juridiction d'Aquin, ordonne le déguerpissement des assignées et tous autres occupants illégaux dudit terrain, ordonne également la subdivision de ces quinze carreaux et demi de terre entre les héritiers. Condamne la succession aux frais dépens et honoraires des avocats poursuivant Condamne également des assignés in sollidium a dix milles gourdes de dommages et intérêts et au frais de dépens de l'instance; commet l'arpenteur Rigaud Fleurantin de la juridiction d'Aquin, pour formation des lots et le notaire Bernardin Poteau pour la liquidation, Ordonne l'exécution provisoire sans caution dub dit jugement ; Commet l'huissier Patrick Henry de ce siège pour la signification du présent jugement. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Louis Fils Joseph, juge au Tribunal de Première Instance d'Aquin, en présence de Me. Aldrin Joassaint substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance et avec l'assistance du citoyen Jean Claude NOVEMBRE greffier du Siege, en audience du jeudi neuf mai 2019, An 215ème de l'indépendance. Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous les commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils seront également requis.

En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen de la requête de la demanderesse qui a comparu en personne en la chambre du conseil de ce tribunal le 18 février 2019, du mandat par elle donné à son avocat pour la représenter à l'audience ; dit qu'il est compétent pour connaitre de l'action en vertu des articles 2 et 7 de la loi du 4 juillet 1974 et qu'il y a lieu de faire droit à la demande contenu de la requête en divorce ; dit que les liens matrimoniaux existent entre la demanderesse et le défendeur par le mariage célébré à Miami le 30 janvier 2004 sont dissous que ladite dame DYJANIE JEAN JACINTHE est et demeure divorcée d'avec ledit sieur GABRIEL JACINTHE pour cause d'incompatibilités de caractère ; dit que l'enfant mineur des parties ENSLEY GAMAEL JACINTHE restera sur la garde de sa mère ; dit que la femme pourra reprendre son nom de famille : JEAN .

Ainsi juge et prononce par nous, Bernard SAINT-VIL, doyen en audience civile et publique de ce jour 6 Mars 2019 en présence de Wesley PAUL, substitut commissaire du gouvernement avec assistance Me Jean Atassi Cadet, greffier.

Brésil : L'Amazonie brûle. Bolsonaro le dément. Il licencie le responsable de l'INPE !

Par Jonathan Watts

Le président brésilien, Jair Bolsonaro, affirme que des groupes pro-environnement sont derrière les incendies, entre autres en Amazonie, qui ont augmenté de 84% par rapport à la même période l'an dernier.

Il tente ainsi de détourner les critiques internationales croissantes sur son incapacité à protéger la plus grande forêt tropicale du monde.

Une recrudescence d'incendies dans plusieurs Etats amazoniens ce mois-ci a fait suite à des rapports selon lesquels les agriculteurs se sentaient encouragés à défricher [par brûlis] des terres pour l'agriculture et l'élevage parce que le nouveau gouvernement brésilien était désireux d'ouvrir encore plus la région aux activités économiques.



L'Amazonie brûle

Selon l'Institut national de recherche spatiale du Brésil, plus de 72'000 foyers d'incendie se sont déclarés cette année, soit une augmentation de 84 % par rapport à la même période en 2018. Plus de la moitié d'entre eux se trouvaient en Amazonie.

La déforestation a connu un pic brutal en juillet [1], suivi de brûlis intensifs en août. Selon les journaux locaux, les agriculteurs de certaines régions organisent des «journées du feu» pour profiter de l'affaiblissement des contrôles par les autorités.

Depuis que Bolsonaro a pris le pouvoir, l'Agence de l'environnement a émis moins de sanctions et les ministres ont clairement fait savoir qu'ils sympathisaient avec les exploitants forestiers plutôt qu'avec les groupes indigènes qui vivent dans la forêt. Le directeur de l'Agence spatiale brésilienne a été licencié le mois dernier [2] après que Bolsonaro a contesté les données officielles de la déforestation par satellite.

Un tollé international a incité la Norvège et l'Allemagne à suspendre leurs dons au Amazon Fund [3] du Brésil, qui soutient de nombreuses ONG environnementales ainsi que des agences gouvernementales.

suite à la page(17)

Suite de la page (13)

En juillet 1298, la ville de Berwick est reprise suivie de nombreuses autres. Le 22 juillet l'armée écossaise est écrasée à Falkirk avec plus de 2000 combattants tués.

Wallace est contraint de fuir pour éviter la mort. Il se réfugie en France d'où il revient 5 ans après pour reprendre le combat de la résistance. Seuls des paysans le soutiennent, les nobles écossais ayant massivement choisi d'accepter la colonisation pour garder leurs richesses. Wallace est capturé par l'un de ces nobles fantoches.

Il est transféré à Londres et condamné à mort. Il sera exécuté le 23 août 1305 à l'âge de 35 ans.

Toutefois, Wallace est déjà devenu une légende et un symbole de la résistance pour le peuple écossais. Pour tracer un exemple, les Anglais décident de mutiler son corps.

Attaché aux pieds, son cadavre est traîné par des chevaux sur plusieurs kilomètres. Éventré et brûlé vif, il est ensuite décapité et découpé en morceaux qui sont exposés aux quatre coins du royaume d'Angleterre. Sa tête est placée sur le pont de Londres.

Mais ces mesures d'intimidation sont vaines. La mort de Wallace renforce le sentiment nationaliste écossais et d'autres combattants se lèvent. En 1314 Robert Bruce prend la relève de la révolte et défait l'armée anglaise à la bataille de Bannockburn. L'indépendance de l'Écosse est proclamée.

Au quatorzième siècle comme au dix-neuvième, en Europe comme en Afrique, la colonisation a toujours le même visage de l'oppression et de l'extrême violence.

Repose en paix, frère et camarade.

Texte FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Suite de la page (12)

son concepteur, l'*Athénien Solon* qui a vécu de *640 à 558 av. J.-C.*

Au milieu des nuits canadiennes qui se rapprochent de l'aube naissante, nous réfléchissons souvent sur le sort des centaines de millions d'individus qui errent sans boussole dans le désert de la *décadence sociale,* de la *déchéance économique* et de l'*irrationalité politique.* La fragilité, la vulnérabilité de la diaspora haïtienne éparpillée dans les quatre coins de la planète n'échappe pas non plus à nos réflexions nocturnes. Les Haïtiens sont devenus à la fois des parias et des errants. En l'espace de trois années, le Chili en a accueilli au-delà de 180 mille.

Notre République, comme vous le constatez aussi, n'arrive toujours pas à occuper une place remarquable dans ce monde. Rien ne fonctionne jusqu'à présent pour les Haïtiens : la politique, l'économie, la culture, l'environnement… Nous n'avançons pas dans la bonne direction. La plupart d'entre nous demeurent sous l'effet de l'hallucination trompante. Comment pouvons-nous espérer, dans ces conditions-là, atteindre le bout du tunnel pour jouir des bienfaits du soleil de la *Libération* ?

Haïti a explosé. La guerre civile s'y est installée dans plusieurs quartiers de la capitale. Les autres départements du pays, comme celui de l'Artibonite, ne sont pas non plus épargnés. Des gangs armés au service d'une mafia politique et économique s'affrontent tous les jours. Ils assassinent. Volent. Rançonnent les citoyennes et les citoyens pour s'approvisionner en armes et en munitions.

Les noms de Jovenel Moïse et de son épouse Martine sont cités dans le massacre de *La Saline* qui a fait des dizaines de morts et de blessés. Le directeur général du ministère de l'Intérieur, Fednel Monchéry, l'ex-directrice du Service Métropolitain de Collecte et des Résidus Solides (SMCRS), Magalie Habitant, sont cités à comparaître par devant leurs juges naturels, dans le cadre de ce crime abominable. Ils sont formellement frappés d'une interdiction de départ. Cependant, protégés par le pouvoir exécutif, ils se foutent complètement des mesures prises à leur encontre par les autorités de la justice. Ils le savent bien : aussi longtemps que Jovenel Moïse, – *qui a siphonné le fonds PetroCaribe* –, restera au palais national, ils n'auront absolument rien à craindre. Seulement, il n'en sera pas ainsi pour ces présumés assassins, le jour où le peuple souffreteux, victime de l'injustice des uns et de la cruauté des autres, proclamera sa « *Révolution* ».

Il faut repenser la stratégie de la résistance des masses populaires haïtiennes. Le combat doit être inscrit dans le registre d'un mouvement révolutionnaire mondial. C'est ce que nous-mêmes prêchons toujours. La libération des « *appauvris* » du néocolonialisme doit se faire de manière collective. Globale. Ensemble, nous serons capables de vaincre et de changer le système économique et politique planétaire qui déshumanise les ouvrières et les ouvriers. Dans « *Le capitalisme est-il durable*? », Bernard Perret, ingénieur et socioéconomiste, reconnaît : « *L'expérience de la guerre suggère de voir au-delà des fausses évidences du fonctionnement actuel de la société. Elles montrent que les hommes sont capables d'adopter collectivement de nouvelles valeurs sous la pression des événements et d'y trouver une forme de bonheur.* »

Le ***renversement***, l'***arrestation***, le ***jugement*** et la ***condamnation*** de ***Jovenel Moïse***, de ses ***patrons*** et de ses ***acolytes*** devraient ouvrir la voie du développement durable au peuple haïtien. Il faut que l'*élite intellectuelle nationale d'avant-garde* soit capable de mettre en place des mécanismes sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux qui contribueront à faire exploser entièrement, et à tout jamais, la *dynamique du système impérialiste* sur toute la planète.

Robert Lodimus

(Extrait de l'ouvrage ***Pauvreté en Haïti et dans le reste du monde : Hara-kiri ou Révolution***; parution prochaine à Montréal).

Suite de la page (9)

factories in the 1960s and 1970s was not able to help the sport grow.

Did the 2010 earthquake, one of the most traumatic events experienced by the Haitian people, offer a breach to again reintroduce it? The sport of baseball now exists in Haiti. Some young people practice it. But, baseball remains a marginal and misunderstood sport.

Sport in general is in decline in Haiti, like all societal structures. Soccer is struggling to take off when it has been played for more than 100 years and requires little infrastructure.

The future of an expensive sport like baseball remains uncertain in Haiti. The soft penetration of baseball into Haiti today symbolizes not only the persistence of American cultural imperialism but also is a sign of the weakening of anti-imperialist resistance movements in Haiti.

ENQUET'ACTION is an online journalistic investigation, multimedia journalism and background journalism media, created in February 2017 in Port-au-Prince and officially launched in June 2017. Focused on quality journalism that believes in free access to information, it aims to become an indispensable source of information for national and international media, as well as for the public. It was born from the desire to reconnect with the fundamentals of journalism which seeks the quest for truth to allow the press to truly play its role of counter-power.

Porto Rico : Les enseignants se battant pour l'école publique ont joué un rôle clé dans le soulèvement



Piquet de la Federación de Maestros de Puerto Rico

Par Monique Dols & Mercedes Martinez

Dans les deux mois qui ont précédé le soulèvement qui a évincé le gouverneur portoricain Ricardo Roselló [voir nos articles publiés sur ce site en date du 23 juillet et du 8 août 2019], les enseignants ont obtenu des victoires, durement disputées, contre la privatisation de leur système éducatif. Les luttes menées par les enseignants et les familles contre les fermetures d'écoles et les écoles à charte [écoles « pour-le-profit »] ont ouvert la voie à une vague de protestation sans précédent en juillet.

A la fin de l'année scolaire, en juin 2019, il est devenu évident que la lutte pour mettre fin à la privatisation [charterization] avait largement gagné. Il n'y a qu'une seule école à charte qui fonctionne activement.

Puis, en juillet, les enseignants et les familles qui s'étaient battus contre la fermeture de 442 écoles publiques par l'ex-secrétaire à l'éducation Julia Keleher ont été récompensés lorsque Julia Keleher a été arrêtée pour corruption.

Alors que la nouvelle année scolaire commence en août, les éducateurs se battent encore pour financer et doter en personnel les écoles, rouvrir celles qui ont été fermées sous Keleher et mettre de côté les écoles privées. Dans les semaines et les mois à venir, attendez-vous à ce que les éducateurs continuent à jouer un rôle crucial dans la lutte pour la démocratie, contre l'austérité et pour la dignité de la classe ouvrière à Porto Rico.

Sauver les retraites des enseignants

L'une des luttes les moins connues mais les plus critiques à mener dans les mois à venir est celle visant sauver les retraites des enseignant·e·s.

Les travailleurs et travailleuses du secteur public subissent d'énormes pressions pour se serrer la ceinture afin d'assurer le remboursement de la dette illégitime de 74 milliards de dollars que le gouvernement doit aux détenteurs d'obligations.

La crise de la dette a été provoquée par un ralentissement économique qui dure depuis 2006, ce qui a amené le gouvernement à contracter des emprunts pour fonctionner. Ces prêts ont été rachetés par des fonds spéculatifs dont l'objectif est de réaliser d'énormes profits tout en forçant le gouvernement à réduire les services aux travailleurs de Porto Rico.

Mais comme l'ouragan Maria [septembre-octobre 2017 avec des milliers de morts] et le soulèvement de cet été l'ont révélé au monde entier, les travailleurs portoricains ne peuvent plus supporter de souffrir pour les riches.

En juin, les enseignants du primaire de Porto Rico se sont réunis dans un incroyable mouvement de solidarité et d'auto-organisation pour rejeter une proposition qui aurait réduit à néant les retraites des milliers d'éducateurs.

La dernière semaine de mai, l'Asociación de Maestros de Puerto Rico (AMPR), affiliée à l'American Federation of Teachers (AFT), a dévoilé un accord négocié directement avec le Conseil de surveillance et de gestions financières [dépendant du pouvoir de Washington]. Ce conseil d'administration imposé par le gouvernement fédéral, connu localement sous le nom de la Junta, agit comme une dictature puisqu'il supervise le processus qui consiste à faire payer aux travailleurs et travailleuses la dette odieuse de Porto Rico.

L'AFT a dépensé 3 millions de dollars dans une négociation à huis clos d'une durée d'un an, en passant par-dessus le gouvernement élu et surtout dans le dos des enseignant·e·s. Sa proposition aurait annulé les retraites de milliers d'enseignants actuels et les aurait remplacées par des régimes de retraite 401(k) [système par capitalisation], réduit les pensions des retraité·e·s actuels de 8,5 % et porté l'âge de la retraite de 55 à 63 ans. L'accord envisageait également d'éliminer les primes de Noël et aurait obligé les enseignant·e·s à travailler les jours fériés reconnus à l'échelle nationale.

Mais la Federación de Maestros de Puerto Rico (FMPR), un syndicat rival d'enseignants ayant une longue histoire de lutte de classe, ainsi que des alliés dans la lutte pour sauver l'éducation publique, ont mené avec succès une campagne pour le Vote Non qui a rejeté l'accord et arrêté de manière imprévue la Junta et l'AMPR/AFT dans leur opération.

La campagne Votez non a été une bataille difficile. AMPR/AFT a dépensé des centaines de milliers de dollars en publicités trompeuses à la télévision et à la radio, présentant l'entente comme un compromis nécessaire pour préserver les retraites. Au lieu d'installer des bureaux de vote dans les écoles ou dans tout autre espace public, le syndicat a loué des locaux privés pour permettre à son personnel de les occuper, d'y diffuser sa propagande et d'en éloigner l'opposition. L'AMPR/AFT a même appelé la police pour empêcher des observateurs neutres d'entrer dans les bureaux de vote.

Malgré ces mesures répressives, le FMPR a mobilisé les équipes pour qu'elles soient présentes à l'extérieur de 96% des bureaux de vote. Avec les sondages de sortie des urnes, les militants du Vote Non ont tout fait pour s'assurer que le vote était valable et que le résultat ne pouvait pas être détourné.

La lutte pour un apparent « impossible »

Ce fut un été glorieux, où des centaines de milliers de Portoricains ont participé à la plus grande grève générale jamais organisée sur l'île. Les grèves et les manifestations qui ont fait tomber le régime de Roselló ont été largement spontanées et démocratiques, mais les germes de l'insurrection ont été plantés par des décennies de lutte.

Ces luttes ont été menées par des féministes qui ont lutté contre la violence sexiste et l'homophobie, des journalistes qui ont mis au jour l'ampleur de la corruption gouvernementale, des militants qui se sont organisés pour que la dette soit annulée, des habitants des quartiers qui ont construit des centres autonomes d'auto-organisation, des environnementalistes qui ont arrêté un pipeline, des étudiants en grève pour garder leurs universités publiques, des artistes qui ont protégé et créé la culture, des syndicalistes qui refusent de compromettre l'avenir des salarié·e·s.

Aucun parti, aucune organisation ni aucun syndicat n'ont appelé à la grève et aux manifestations. De nombreux groupes ont contribué à leur apparition et à leur caractère politique. Si nous pouvons tirer une leçon de ce moment victorieux, c'est que la voie à suivre consiste à se battre pour l'avenir et à refuser tout compromis.

Dans le mouvement ouvrier, des syndicats comme l'AMPR à Porto Rico et l'AFT aux États-Unis ont négocié nos droits à maintes reprises, sous le couvert d'obtenir le possible et ainsi d'éviter le pire. Cette approche permet à nos opposants de miner peu à peu nos positions, jusqu'à ce que nous trouvions notre système d'éducation publique dans un état déplorable, les écoles du quartier fermées, la vie des élèves bouleversée, et l'avenir des enseignant·e·s bouché.

Notre avenir dépend de la lutte pour « l'impossible », contre toute la logique d'un système qui fera payer les travailleurs de leur vie.

Le vent dans nos voiles

Aujourd'hui, les combattants de l'avenir de l'éducation à Porto Rico ont d'énormes victoires à leur actif et le vent dans les voiles. Nous avons fait tomber deux gouverneurs corrompus et nous faisons face à notre troisième. Les manifestations, les rassemblements, les marches, les performances artistiques et les batailles dans les rues contre la brutalité policière se complétaient les uns les autres. C'était un triomphe pour le peuple portoricain.

Tandis que le gouvernement continue d'être en crise, la population organise des assemblées régionales qui ne cessent de se multiplier. Nous espérons voir une nouvelle vague de revendications émerger de ces assemblées.

Le FMPR demandera un audit de la dette, la réouverture de nos écoles, l'abrogation des lois anti-travailleurs, la révocation de la privatisation des organismes publics, l'ajout d'un programme antisexiste dans les écoles et l'édification d'un système éducatif public de qualité que le peuple portoricain mérite. L'insurrection populaire à Porto Rico a prouvé une fois de plus que « quand on se bat, on peut gagner »

Mercedes Martinez est présidente du FMPR. Monique Dols est une éducatrice de la petite enfance basée à New York.

Labor Notes 15 août 2019
Traduction rédaction A l'Encontre
22 août 2019

Suite de la page (16)

Des appels ont également été lancés pour que l'Union européenne bloque un accord commercial avec le Brésil et d'autres nations sud-américaines.

Bolsonaro a suggéré que les incendies avaient été allumés par des ONG pour embarrasser son gouvernement: «Sur la question des incendies en Amazonie, qui, à mon avis, peuvent avoir été initiées par des ONG parce qu'elles ont perdu de l'argent [cf. Amazon Fund], quelle est l'intention? Créer des problèmes au Brésil.» Cette déclaration de Bolsonaro a été faite lors d'un congrès de l'industrie sidérurgique à Brasilia.

Il a fait une déclaration semblable plus tôt dans la journée lorsqu'il a laissé entendre que des groupes munis de caméras avaient allumé des feux pour pouvoir les filmer. Lorsqu'on lui a demandé s'il avait des preuves ou s'il pouvait nommer les ONG impliquées, Bolsonaro a répondu qu'il n'y avait pas de documents écrits et que c'était juste son sentiment.

Les militants écologistes ont déclaré que ses commentaires étaient une tentative absurde de détourner l'attention du problème de la mauvaise surveillance et de l'encouragement tacite du déboisement illégal. «Ceux qui détruisent l'Amazonie et laissent la déforestation se poursuivre sans relâche sont encouragés par les actions et les politiques du gouvernement Bolsonaro. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a systématiquement démantelé la politique environnementale du Brésil», a déclaré Danicley Aguiar, de Greenpeace Brésil.

Dans l'Etat brésilien d'Amazonas, la chaleur des feux de forêt a été supérieure à la moyenne tous les jours du mois d'août, selon les données fournies au Guardian par le Service de surveillance de l'atmosphère Copernicus [qui fourni des données et des informations continues sur la composition atmosphérique]. Au jour de pointe, le 15 août, l'énergie libérée dans l'atmosphère par cet Etat était environ 700% plus élevée que la moyenne des 15 années précédentes. L'histoire était similaire dans l'Etat de Rondônia, où il y a eu 10 jours ce mois-ci durant laquelle la chaleur du feu a été plus du double de la moyenne annuelle. [La ville de Sao Paulo a été plongée lundi 19 août dans l'obscurité pendant une heure. Cette obscurité était due au passage d'un épais nuage de fumée provenant des feux de forêts qui ravagent la région de l'Amazonie bolivienne.]

On ne sait pas très bien quels incendies ont été allumés délibérément par les propriétaires terriens pour défricher les terres et lesquels étaient accidentels ou naturels. Le problème ne se limite pas au Brésil. La Bolivie voisine connaît également des incendies de forêt d'une ampleur inhabituelle qui auraient détruit 5180 km2 de forêt. Une vidéo du département de Santa Cruz montre des singes et d'autres animaux en quête d'abri dans un paysage réduit à des souches noircies, des branches nues et des cendres. Les images satellite de Copernicus montrent que c'est principalement un incendie en Bolivie qui a provoqué l'obscurcissement du ciel pendant la journée de lundi à São Paulo, à des milliers de kilomètres de là.

Notes

[1] «La déforestation de l'Amazonie brésilienne a augmenté de plus de trois terrains de football par minute, selon les dernières données gouvernementales, rapprochant ainsi la plus grande forêt tropicale du monde d'un point de basculement au-delà duquel elle ne pourra plus se rétablir.» (Jonathan Watts, dans The Guardian du 25 juillet 2019; réd. A l'Encontre)

[2] «Le directeur de l'Institut national brésilien de recherche spatiale (INPE- Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais) a été licencié au milieu d'une controverse au sujet de ses données satellitaires montrant une augmentation de la déforestation en Amazonie, que le président d'extrême droite, Jair Bolsonaro, a qualifié de "mensonge". Ricardo Galvão, qui avait défendu l'institut et critiqué l'attaque de Bolsonaro, a été licencié vendredi 2 août après une réunion avec le ministre de la Science et de la Technologie, Marcos Pontes. "La façon dont je me suis exprimé par rapport au président a causé un embarras insoutenable", a déclaré Galvão vendredi matin, selon le site du journal Folha de S Paulo. "Le licenciement du directeur de l'INPE n'est qu'un acte de vengeance contre quelqu'un qui a montré la vérité", a déclaré Márcio Astrini, coordinateur des politiques publiques de Greenpeace Brésil.

Créé en 2004, le système satellitaire Deter met à la disposition du public des données mensuelles et quotidiennes sur un site Web gouvernemental régulièrement mis à jour. Ses récentes données montrent une augmentation alarmante de la déforestation au cours des derniers mois: elle a grimpé de 88% en juin par rapport à l'année précédente. La première quinzaine de juillet est en hausse de 68% par rapport à l'ensemble du mois de juillet 2018.» (Dom Phillips, Rio de Janeiro, article publié dans The Guardian, le 2 août 2019; réd. A l'Encontre)

[3] Le Amazon Fund est un mécanisme REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts) créé pour collecter des dons pour des investissements non remboursables dans les efforts de prévention, de suivi et de lutte contre la déforestation, ainsi que pour promouvoir la préservation et l'utilisation durable de l'Amazonie brésilienne.

The Guardian 21 août 2019
Traduction rédaction A l'Encontre 22 août 2019

Quand le migrant est traité comme du bétail : migrations et inimitié (1)

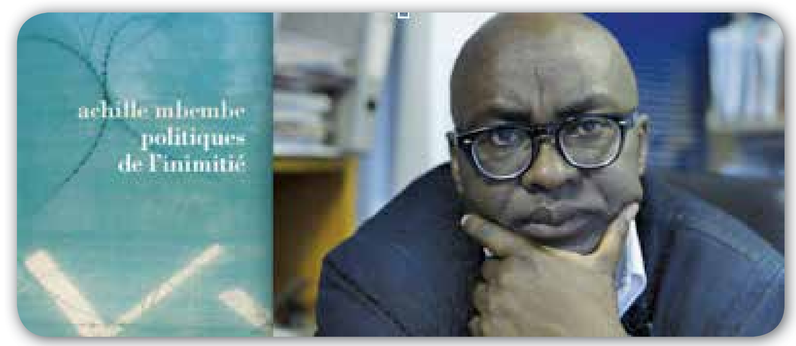
Par Wooldy Edson Louidor *

En hommage à la Cérémonie du Bois-Caïman

Les mouvements migratoires ont favorisé le repeuplement du monde à l'échelle planétaire, et ce dès la première phase de la modernité, du capitalisme global et de la colonisation européenne du Nouveau Monde; tous les trois, accouplés dans une date fatidique : 1492. Modernité/colonialité/ système-monde capitaliste : une trilogie mortifère qui a marqué le repeuplement spécifique des « Indes occidentales », orchestré par les envahisseurs européens (espagnols d'abord et ensuite français, portugais, anglais, hollandais), sur base d'un nouvel ordre du monde colonial et raciste, au moyen des guerres de conquête et d'occupation contre les « Indiens » du Nouveau Monde et –par la suite- à travers le commerce triangulaire de la Traite des « Noirs » venus de l'Afrique.

La généalogie des migrations actuelles plonge, sans nul doute, ses racines dans le colonialisme, le racisme et le capitalisme, et dans le principe commun aux trois : la relation d'inimitié, selon le penseur africain Achille Mbembe dans son extraordinaire livre intitulé Politiques de l'inimitié (2). Cette relation, dans laquelle l'Autre est traité comme du bétail (objet, bien meuble, marchandise, ennemi), « s'étend sans cesse et se reconfigure à l'échelle planétaire ».

Cet article propose une lecture de ce livre de plus de 200 pages, en passant en revue les principales catégories d'analyse utilisées par l'auteur -dans le sillage de Frantz Fanon- et tout en prenant pour toile de fond l'actualité migratoire à la frontière sud du Mexique, où l'on peut palper cette extension de la relation d'inimitié en provenance des États-Unis. Ces catégories seront les suivantes : ennemi, inimitié, nécropolitique, nanoracisme, racisme hydraulique, accoutumance à l'indifférence, pharmakon, relation de soin, fête de l'imagination et en-commun.



Le penseur africain Achille Mbembe et son livre intitulé : Politiques de l'inimitié

L'Autre, cet « ennemi » : relation et société d'inimitié

Dans la relation d'inimitié, que devient l'Autre pour moi? « Peut-il encore être tenu pour mon semblable (3) ? » L'une des réponses données à cette question à la fois urgente et pertinente de l'Autre se trouve aux frontières, qui deviennent de plus en plus « des formes primitives de mise à distance des ennemis, des intrus et des étrangers, tous ceux qui ne sont pas des nôtres » (4) . L'Autre –celui qui n'est pas des nôtres- est un ennemi dont on ne veut pas (surtout s'il est pauvre) et qu'on désire séparer, distancier, voire éliminer. Il s'agit d'une relation d'inimitié, sur laquelle on érige une « société d'inimitié », où les frontières s'érigent « en de mauves meurtrières. Elles alimentent un des enfers de Dante, et réinstallent une manière de ce gouffre dont a parlé Glissant » (5).

La frontière sud du Mexique, en particulier la localité de Tapachula, est devenue un de ces enfers de Dante, face auquel des Haïtiens et Africains, désespérés, angoissés et surtout fatigués des traitements inhumains et cruels- dont ils sont de plus en plus victimes par exemple au cours des « redadas » (c'est-à-dire des chasses aux migrants) - n'ont cessé de demander une solution aux autorités mexicaines. Ils ont, le lundi 19 août dernier, organisé une manifestation pacifique devant Estación Central Siglo 21 (centre d'internement pour migrants en situation irrégulière à Tapachula) pour exiger des autorités mexicaines de leur permettre : ou de continuer librement leur route vers les États-Unis ou de rester légalement au Mexique. Bref, pour mettre fin à cet enfer.

Cependant, la réponse des autorités mexicaines continue d'être brutale : « De nombreux membres de la Guardia Nacional, vêtus de militaire et portant des armes lourdes, parcourent, accompagnés des agents de Migration, le centre-ville [celui de Tapachula], les places publiques et les rues, en se livrant à une chasse aux migrants [redadas] », dénonce l'organisation mexicaine Pueblos sin Fronteras dans un communiqué rendu public le mercredi 21 août dernier.

Donc, l'Autre, converti en ennemi, est criminalisé. Il est traqué, chassé, malmené, maltraité au quotidien. Et pourtant, il est forcé de rester dans l'enfer. Il y est « encaserné », « encampé », « concentré ». Sur l'une des pancartes que les migrants haïtiens et africains ont brandie lors de leur manifestation susmentionnée, l'on pouvait lire : « Libertad migrante » (6) , «La vida de un ser humano no es igual a un trozo de papel » (7), etc. Ces migrants nous rappellent en peu de mots la valeur transcendantale et absolue de la liberté et de la vie humaines (celles de tous les êtres humains, sans exception), pourtant de plus en plus violées et rabaissées parce que réduites à un « morceau de papier ». Ils nous aident à comprendre que les barbaries –que nous considérons comme archaïques- ne sont pas loin derrière nous.

La grande question « qui nous était posée hier est exactement celle qu'il nous faut poser de nouveau aujourd'hui. Celle de savoir s'il nous a été jamais, s'il nous est et s'il nous sera jamais possible de rencontrer autrui autrement que comme un objet simplement donné, là, à portée de main » (8) . Cette question de/à l'Autre n'est rien d'autre que l'éthique ou, mieux encore, l'éthique comme question : à la fois question à soi-même dans le vis-à-vis avec l'Autre et questionnement de soi-même par le visage de cet Autre. L'éthique devrait, selon le philosophe Emmanuel Lévinas, détrôner l'ontologie ou la question de l'être, c'est-à-dire destituer celle-ci du statut de « philosophie première ».

Nécropolitique

Pourquoi faut-il considérer l'Autre comme un criminel, s'il n'a pas commis de crimes ? Son crime, nous rappelle Mbembe, c'est bien celui-ci: « Qui est d'ici et qui ne l'est pas? Que font chez nous ceux et celles qui ne devraient pas s'y trouver ? Comment s'en débarrasser ? » (9) Il est criminalisé parce que tout simplement il est l'Autre, cet « ennemi », et -en plus- un Autre dont on ne veut pas et qu'on « désire » éliminer. Dans le cas du Mexique, pays d'origine de millions de migrants maltraités et discriminés aux États-Unis, on peut se demander comment est-ce que « le gouvernement mexicain » actuel a accepté de participer à « la guerre contre les migrants que mène l'administration actuelle des États-Unis », selon le communiqué cité plus haut de Pueblos sin Fronteras ?

La guerre que le gouvernement mexicain mène sur son territoire fait partie de ces hostilités de plus en plus répandues contre « des gens, petites grandes vieilles toutes qualités de personnes, qui dépérissent et qui périssent, et longtemps vont mourir dans des garrots de frontières, en bordure des nations, des villes et des États de droit… », selon Patrick Chamoiseau (10) .

Une guerre où l'on ne tue pas : l'on laisse mourir, tout court. C'est le cas du migrant haïtien Maxène André, décédé le mardi 6 août dernier à l'intérieur de Estación Central Siglo 21, dans des conditions infrahumaines : sans recevoir de soins médicaux et de nourriture. Cette mort atroce a provoqué peu d'indignation au Mexique, en Haïti. Mort banale. Mort visible et que pourtant on ne veut pas voir. « Mort à laquelle nul ne s'estime obligé de répondre. Nul n'éprouve, à l'égard de cette sorte de vie ou de cette sorte de mort, un quelconque sentiment de responsabilité ou de justice» (11) . Encore moins le gouvernement mexicain. C'est la nécropolitique (12), selon Mbembe.

Racisme hydraulique et nanoracisme

Au cours de la manifestation susmentionnée, l'on pouvait lire aussi sur une autre pancarte « ¡Abajo el racismo ! » (13) . « Racisme ? Mais, comment ? Si le Mexique n'est pas un pays raciste ! », réagissent certains Mexicains et Mexicaines. Bien évidemment, ce n'est pas un racisme basé sur la biologie (nul ou presque personne ne croit aujourd'hui que les races existent biologiquement) ou sur la supériorité d'une culture déterminée sur une autre ou sur toutes les autres (comme c'est le cas du racisme européen), ce racisme est, nous dit Mbembe, beaucoup plus complexe. Il est une mixture de racisme « hydraulique » et de « nanoracisme » (14).

Le racisme hydraulique, on le voit à l'œuvre dans « les micro- et macro-dispositifs juridico-bureaucratiques et institutionnels, de la machine étatique qui brasse à corps perdu des clandestins et des illégaux, qui ne cesse d'encamper la racaille à la lisière des villes, à la manière d'un ramassis d'objet dépareillés, qui multiple des 'sans-papiers' à la pelle, qui pratique à la fois l'éloignement du territoire et l'électrocution aux frontières […], qui multiplie les centres de rétention et de détention et les camps de transit, qui investit sans compter dans les techniques de déportation, qui discrimine et pratique la ségrégation en plein midi » (15) .

C'est en substance la réalité de la frontière sud du Mexique, où le gouvernement actuel a envoyé des contingents de la Guardia Nacional ; laquelle, accompagnée d'autres forces de l'ordre, « à tous vents contrôle au faciès dans les bus…, dans la rue » pour chasser les sans-papiers haïtiens, africains, centraméricains, et ensuite les enfermer dans le centre Estación migratoria, les déporter, les humilier et les maltraiter. Tout un « essaim de vidéos », capturées et diffusée en ligne par des organisations et défenseurs de droits humains, montrent ad nauseam ce triste spectacle d'humiliations contre des mères, des enfants et des jeunes migrants à la frontière sud du Mexique.

Le racisme hydraulique, c'est bien celui d'un gouvernement –comme celui du Mexique- qui se dit démocrate, mais qui a perdu la boussole des droits humains en acceptant de maltraiter des hommes, des enfants, des femmes, c'est-à-dire des êtres humains, des vies humaines, des dignités humaines, en les réduisant à un trozo de papel. Il instaure une démocratie à double vitesse, en prônant d'une part la justice sociale, l'équité, les droits humains, bref tout un projet « révolutionnaire » (la «Cuarta transformación ») ; et, d'autre part, il « exerce la dictature » (brutalité, inhumanité, non-respect des droits humains, de la dignité et la liberté) contre des « ennemis » : ces soi-disant sans-papiers d'origine haïtienne, africaine, centraméricaine, bloqués à la frontière sud du Mexique. Cette « démocratie-dictature » est semblable à la démocratie à esclaves, mise en place pendant plusieurs siècles par les États-Unis d'Amérique (à l'intérieur de ce pays) et l'Europe (dans ses colonies).

Outre ce racisme hydraulique, il y a également le nanoracisme qui, selon Mbembe, est « le racisme fait culture et respiration, dans sa banalité et sa capacité à s'infiltrer dans les pores et les veines de la société, à l'heure du décervelage généralisé, de la décérébration machinique et de l'envoûtement de masse » (16) . Les ennemis, ce sont les mêmes que ceux d'hier : «cette fiente chèvre-pied, à savoir, les Nègres, les Arabes, les musulmans… [qui] transformeront la nation en un immense dépotoir» (17).

Ce n'est donc pas sans raison que la brutalité du gouvernement mexicain à la frontière sud s'est surtout dirigée contre des migrants haïtiens et africains, donc des Nègres, avec la complicité déclarée ou tacite d'une partie de la société mexicaine (ceux et celles qui aiment ou détestent le président, toutes opinions politiques confondues). Il s'agit de cet autre racisme, le nanoracisme, qui est « devenu aussi insidieux… parce qu'il fait désormais partie des dispositifs pulsionnels et de la subjectivité économique de notre temps » (18). En fait, « il nourrit notre besoin d'amusement et nous permet d'échapper à l'ennui ambiant et à la monotonie » : il nous offre du plaisir. Pour ce, il est favorisé par ce « mélange de lubricité, de brutalité et de sensualité » dans cette « société du spectacle et sa molécularisation par des dispositifs de la consommation contemporaine» (19) (Internet, réseaux sociaux, portables, etc.).

En fait, quand vous demandez à des connaissances ou à des proches pourquoi ils publient sur Facebook des messages à teneur raciste, « on fait semblant de croire qu'il s'agit d'actes inoffensifs qui n'ont pas la signification qui leur est prêtée » ou simplement « l'on s'offusque qu'une police d'un tout autre ordre nous prive du droit de rire, du droit à un humour qui n'est jamais dirigé contre soi-même (autodérision), mais toujours contre plus faible que soi » . (20)

Beaucoup d'entre nous n'arrivent non plus à comprendre comment des personnes, membres de pages et groupes de réseaux sociaux virtuels (Facebook, WhatsApp) à caractère catholique et académique, y publient ces commentaires ouvertement racistes, à propos des migrants qui arrivent au Mexique: « ces nègres [Haïtiens et Africains], ces indiens [Centraméricains], convertissent le Mexique en un dépotoir », « ils sont sales », « ils sont miséreux », « ils sont paresseux » ...

Ce n'est pas Trump qui parle, mais un « pratiquant catholique », un « chercheur », « un professeur » …, qui n'a pas honte de débiter ces sottises. Et là, Achille Mbembe est splendide : « Le nanoracisme hilare et échevelé, tout à fait idiot, qui prend plaisir à se vautrer dans l'ignorance et revendique le droit à la bêtise et à la violence qu'elle fondetel est donc l'esprit du temps » (21).

L'accoutumance à l'indifférence

Pourtant, face à cette inimitié, à ce double racisme nano et hydraulique, à cette mort visible, à ces barbaries, à cette démocratie-dictature, la réponse de plus d'un, c'est l'indifférence. Pis encore, dans le cas du Mexique, où toutes les formes de camp, dénombrées par Michel Agier, existent d'une façon ou d'une autre tout au long des frontières de ce pays, du nord au sud: « Camps de réfugiés, camps de déplacés, campements de migrants, camps d'étrangers, zones d'attente pour personnes en instance, zones de transit, centres de rétention ou de détention administrative, centres d'identification et d'expulsion, points de passages frontaliers, centres d'accueil temporaire, villages de réfugiés, villages d'insertion de migrants, ghettos, jungles, foyers, maisons de migrants » (22), etc.

Une deuxième réponse, c'est le cynisme. On a entendu dire – et on a aussi lu des messages et des commentaires sur Facebook- que ces migrants bloqués à la frontière sud du Mexique, « ils sont des sans-papiers », « ils doivent respecter la loi migratoire du Mexique », « ils doivent comprendre que le Mexique n'est pas un pays riche » ; et que vous [défenseurs des droits humains] devez comprendre que « le gouvernement mexicain actuel est entre l'enclume et le marteau », « le président AMLO a des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur du pays qui veulent sa peau », « Trump… », « vous devez être réalistes», « vous devez donner du temps au gouvernement », etc.

Au fond, ces défenseurs de la politique migratoire du gouvernement mexicain actuel ne font que justifier le capitalisme néolibéral actuel et surtout son « universalisation tendancielle de la condition qui était autrefois réservée aux nègres […] et qui consistait en la réduction de la personne humaine en une chose, un objet, une marchandise que l'on pouvait vendre, acheter ou posséder» (23). Dans le cas concret du Mexique, il s'agit pour le gouvernement d'échanger la protection des droits de ces migrants africains, haïtiens et centraméricains contre la protection des frontières des États-Unis (en freinant

les flux migratoires), quitte à convertir ces personnes en objets ; le propos est de ne pas perdre des avantages commerciaux, en évitant par tous les moyens que Trump impose des taxes sur des produits en provenance du Mexique ou qu'il convertisse le pays en « tiers pays sûr ». Mbembe appelle cette logique ou - mieux- cette pulsion du capitalisme « loi de l'échangisme généralisé » (24) .

Une autre question de fond est la suivante : pourquoi cette « accoutumance à l'indifférence et l'implacable volonté de ne rien savoir, de n'éprouver aucune empathie à l'égard des victimes… de les tenir pour responsables des atrocités qui leur [sont] infligées » (25) ? Pourquoi ?

Relation de soin, pharmakon, fête de l'imagination et en-commun

Définitivement, la relation d'inimitié nous permet de voir que non seulement Donald Trump, mais d'autres dirigeants de notre Amérique Latine –de droite et de gauche- et y inclus nous-mêmes également en tant que société (d'inimitié), nous sommes aussi malades que le chef d'état étasunien. « La victime est en nous et le bourreau aussi » (26). Mais aussi et surtout, nous sommes malades. Et le malade est « d'abord celui qui souffre et qui demande à être soulagé », selon le psychiatre Fanon (27). La maladie, c'est que toute notre époque est « à la séparation, aux mouvements de haine, à l'hostilité et, surtout, à la lutte contre l'ennemi » (28) et possède un « désir d'ennemi, désir d'apartheid (séparation et enclavement) et fantasme d'extermination » (29). Et Achille Mbembe nous invite donc à visiter la pharmacie de Fanon pour substituer la relation de soin à la relation d'inimitié.

En premier lieu : en fouillant les archives de l'Europe et des États-Unis, mais aussi et surtout les archives du Tout-monde, surtout là où relation et société d'inimitié sont en train de battre leur plein. Par exemple, la frontière sud du Mexique permet de voir notre maladie, de la diagnostiquer et de réaliser que les médicaments que nous avons jusqu'ici ingurgités (les politiques migratoires) sont aussi des poisons. Des remèdes qui empoisonnent. Du pur pharmakon.

En deuxième lieu : en faisant la fête de l'imagination - à l'instar de la cérémonie du Bois-Caïman, qui a permis aux nègres de Saint-Domingue de se libérer sur le plan mental et psychique, grâce aux bons offices du prêtre/guérisseur Boukman, et ainsi de se préparer à la première révolution noire du monde-, de manière à « renverser l'histoire » par l'entremise de « la transmutation des figures picaresques, la résurgence des récits épiques, un immense travail sur les objets et les formes » (30) . Il faut investir les lieux de l'art (danse, poésie, chant), de la culture et de tous les imaginaires possibles, en vue de « restructurer la perception », « respirer à neuf », « relâcher les tensions musculaires », libérer le corps et la parole, détendre l'esprit, soigner la mémoire et les blessures.

Là, on comprendra que « la démocratie, comme on la conçoit ordinairement, […] n'a pas su ouvrir en même temps l'imaginaire du démocrate, ni le convier aux imaginaires de l'autre, à la liberté des autres », selon Glissant (31). Que nos imaginaires doivent faire de nos lieux d'origine et nos « territoires » étatiques-nationaux des archipels de la mondialité et des embouchures du monde. Que la seule voie thérapeutique et politique (guérison et révolution vont de pair dans la pharmacie de Fanon) qui puisse nous conduire à la guérison sans nous empoisonner en même temps, c'est de briser d'abord les chaînes physiques et mentales de l'oppression –néocoloniale, capitaliste néolibérale et nanoraciste/raciste hydraulique- pour faire lien et rhizome avec l'autre. Pour le soigner, nous soigner. Et pour retrouver notre humanité commune, par-delà notre lieu d'origine, de naissance et de citoyenneté. En adoptant l' « éthique du passant » (32), c'est-à-dire en comprenant que le lieu est toujours un point de rencontre avec l'infini de l'autre, avec le visage sacré de l'autre ; que le rapport à l'Autre (migrant, étranger, réfugié, etc.) est mise en connivence et, en un sens profond et fort, Relation; et que le monde, que nous sommes appelés à polliniser et partager, est ce qui nous est commun à tous et à toutes, sans exception : l'en-commun. Bien évidemment, la concrétisation de cet en-commun passe d'abord par la libération mentale, physique et socio-politico-économique des chaînes de l'esclavage moderne/colonial/capitaliste, où l'Autre est traité comme du bétail ; libération dont la Cérémonie du Bois Caïman est le symbole historique mondial inaugural.

Notes

1..La date de la Cérémonie du Bois-Caïman- qui eut lieu un 23 août (1791) et où des Nègres de Saint-Domingue initiaient, avec et par cette « fête de l'imagination », la première révolte réussie contre le système esclavagiste/raciste/colonialiste, basé sur la traite négrière transatlantique- a été proclamée en 1997 par l'UNESCO comme la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.
2… Achille Mbembe, Politiques de l'amitié. La Découverte, Paris, 2016, 2018.
3.. Ibid., p.9
4…Ibid., p.10
5….Patrick Chamoiseau, Frères migrants. Seuil, Paris, 2017 p.21
6… Liberté pour les migrants.
7… La vie d'un être humain ne saurait être réduite à un morceau de papier.
8… Ibid., p.66
9…Ibid., p.99
10…Patrick Chamoiseau, Frères migrants. Seuil, Paris, 2017 p.21
11…Achille Mbembe, op.cit., p.63
12…Ibid., p.56
13…À bas le racisme !
14…Achille Mbembe, op.cit., p.95
15…Ibid., p.95
16….Ibid., p.95
17….Ibid., p.98
18…Ibid., p.99
19…Ibid., p.99
20….
21…Ibid., p.99
22…Ibid., p.95
23…Ibid., p.188
24…Ibid., p. 187
25…Ibid., p.121
26….Patrick Chamoiseau, op.cit., p.126
27… Cité par Achille Mbembe, op.cit., p.142
28…..Ibid., p.70
29… Ibid., p.71
30…Ibid., p.140
31…. Aliocha Wald Lasowski, Édouard Glissant, penseur des archipels. Pocket, Paris, 2015, p.498
32….Achille Mbembe, op.cit., p. 198

***Wooldy Edson Louidor , Leipzig (Allemagne), 24 août 2019**
Professeur et chercheur à l'Institut des Études Sociales et Culturelles PENSAR- Pontificia Universidad Javeriana (Bogota, Colombie)

Pleins Feux Sur : André « Deddy » Bellegarde (Cap-Haitien ?)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un pianiste captivant »

Originaire du nord et, pur produit de la ville de Port-au-Prince où il s'est établi dès le jeune âge. C'est là qu'il a commencé par s'initier à la musique à l'institut Saint Louis de Gonzague sous l'expertise de la grandiloquente Lina Mathon Blanchet qui l'a doté d'une orientation classique ; lui permettant d'expérimenter à toutes les sauces. A la fin des années 1960, il fit son entrée au sein du plus prolifique ***mini-jazz*** : « Les Ambassadeurs » à la place de George Ossé André. De sa carrure impressionnante d'athlète, il s'est imposé comme le claviériste -phare du groupe. Avec une grande subtilité harmonique et un sens poussé de l'alternance. Soliste patenté, il s'est surtout illustré dans les slows, les boléros, et la musique instrumentale, genre intimiste qui l'ont campé comme le plus versatile pianiste de sa catégorie, avec une sonorité en plus captivante.



De gauche à droite : André « Deddy » Bellegarde et Mario de Volcy

On peut en ce sens mentionner les innombrables hits qu'il a cultivés de ses doigts musiciens ***: Aveux sincères, fini, N'oublie jamais, Le temps, la jeunesse et l'amour, Obsession, Le revers de la médaille, Déesse des vents, Toi, Libera d'un amour, Revoir Haïti : c'est mon rêve, Non, je ne veux pas, Sois heureuse, Triste anniversaire, Dis, Mwen pa kapab, Obsession, Je veux*** etc. Intérimé pour un temps par George Durand, transfuge de « La Ruche » de Léogâne, Deddy demeurera avec Ricardo ''Ti-plum" à la guitare, un duo harmonique insurpassable. Fort de sa touche allégorique, qui fut déterminant à l'ascension du groupe. Son style fleuri, enrichi de motifs, a marqué toute une génération entichée de ballades. De même que son approche dense qui a illuminé des morceaux chaloupés comme : ***4 heures du matin, Courrier diplomatique, 7ème flotte, Religion, Anaila, Sahadia, Bobine, Mwen reviv, Port-au-Prince, A d'autres saisons à d'autres amours, Tifi a, Bonjou Sole, Si, Regrets, Ciao ciao*** et de tant d'autres.

Pourtant, après les succès incessants et les interminables tournées internationales avec « Les Ambassadeurs », dont, un ultime voyage qui l'a éloigné du bercail pour un long temps, en Europe, aux Antilles, en Amérique du Nord, Deddy et le groupe ont regagné la maison jusqu'à la deuxième moitié des années 1970 ; jusque pour s' apercevoir que la génération ***mini*** avait atteint sa fin de cycle, pour céder le pas aux groupes aux armadas cuivrées, influencés par la ***cadence-lypso*** des Antilles. A ce stade, il décide de jeter le tablier pour être remplacé par le jeune Montreuil. En devenant technicien à la Télévision nationale qui venait juste d'ouvrir ses portes. Depuis, il a mis une sourdine à sa partition, en se faisant très discret. Mais, les mordus des « Ambassadeurs » ne sont pas prêts d'oublier ces moments, lorsqu'il leur vendait du rêve à profusion.